

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers / Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged / Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing / Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps / Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material / Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available / Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

JACQUES ET MARIE

—
SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

XV.

A peine George était-il sorti, que les trois habitants de la ferme des Landry furent entraînés par un même sentiment dans les bras les uns des autres ; ce ne fut qu'une même étreinte, longue, silencieuse, mais surtout brûlante de tendresse. Ils ne purent rien se dire ; ils s'admiraient, ils s'aimaient dans leur générosité sublime ; tout voile était déchiré entre leurs âmes unies ; plus de soupçons, plus d'incertitudes isolées, plus de trames secrètes ne les séparaient. La mère avait compris tout ce qu'il y avait de noble délicatesse dans les sentiments de son mari et de sa fille ; l'héroïsme d'une action s'impose à l'admiration de tous, même des intelligences médiocres : quoiqu'incapables de concevoir des dévouements désintéressés, ces natures en subissent involontairement le prestige, quand elles ne sont pas dégradées. La brave femme perdit donc bien vite le souvenir de ses naïves ambitions, de ses frayeurs de l'exil, et comme toutes les vraies mères, comme toutes les fortes épouses de ce temps, elle ne songea plus qu'à partager la vie et les souffrances de ses enfants, et à suivre avec respect et amour le chef

de la famille dont l'autorité doit répondre des lâchetés de sa maison, dont le nom doit porter le déshonneur comme la gloire des siens. Ces trois cœurs s'abandonnèrent longtemps à cette joie sainte du sacrifice accepté en commun, à cette harmonie de leurs sentiments unis dans le malheur, dans le devoir : unis au bord de l'abîme, dans ce pur embrassement qui devait être la dernière caresse du foyer.

Mais le père vint à penser qu'il ne se considérait plus libre, que l'honneur ne lui permettait pas de rester dans sa maison ; il s'arracha donc doucement des bras de sa femme et de son enfant, leur disant, en les pressant encore une fois sur son cœur :

— Je vois que j'abuse d'un bonheur qui m'avait été prêté, seulement à de certaines conditions que je n'ai pas remplies... ; il faut nous séparer.

— Mais vous pourriez peut-être attendre un ordre, cher père : ces conditions ne vous ont pas été exprimées, et votre élargissement est illimité.

— Non, ma fille. Il faut apprendre à ceux qui ne connaissent pas les voies de la justice et de la probité, que les obligations dictées par l'honnêteté et la conscience s'accomplissent sans commandement. Un vieillard impuissant comme moi, prisonnier, n'a que ce moyen de faire respecter l'honneur des siens... D'ailleurs, je ne voudrais pas laisser aux malheureux qui nous environnent, à mes amis, à mes autres enfants qui souffrent dans l'église, le soupçon injurieux que nous négocions ici une affaire indigne de toi, de moi, du dernier Acadien de Grand-Pré. C'est assez longtemps avoir paru insulter à une infortune respectable, s'être montré chancelant entre la faiblesse et le courage ; il faut finir les inquiétudes des honnêtes gens qui nous considèrent et qui nous aiment. Et puis, je sens que si je restais plus longtemps dans vos bras, je me trouverais plus irrésolu à l'heure du départ. Adieu !... je ne vous reverrai probablement qu'au jour de l'embarquement... Vous allez être encore seules... Recueillez toutes vos forces ; quand elles vous manqueront, priez Dieu ; il ne sera pas sourd à tant de voix qui pleurent et montent vers lui !

En achevant ces mots, le vieillard avait ouvert la porte ; sa femme s'était laissée choir dans la bergère pour cacher ses sanglots, mais Marie retenait toujours le bras de son père.

— Mais que veux-tu faire, pauvre enfant ?...

— Vous suivre jusqu'à l'église.

— Mais tu es si faible, tu as tant souffert !...

— Non, non, père, je suis forte à présent, je suis délivrée d'un

poids si pesant ! je pourrais marcher jusqu'au bout de l'Amérique avec vous ! je pourrais même vous soutenir ; voyez... laissez-moi faire jusqu'à l'église.

Et en exprimant son désir, la jeune fille enlaçait si bien le bras du brave homme, que celui-ci ne voulut pas faire d'efforts pour s'en détacher.

Marie était une de ces organisations élevées et puissantes qui, lorsqu'elles voient dans un événement de leur vie l'abaissement de leurs sentiments, la dépréciation de leur caractère devant leur propre conscience, la destruction de l'idéal de leur bonheur, la contrainte des élans enthousiastes de leur âme, la perte de cette douce liberté d'aimer et de parler d'après l'impulsion de leur cœur et de leurs pensées, sentent plus de souffrances que si elles étaient soumises aux tortures toutes physiques du martyr. C'est pour elles l'anéantissement de leur personnalité intellectuelle ; elles ont perdu l'essor divin, elles se traînent, elles languissent, elles disparaissent dans la masse du vulgaire. Comme un fleuve qui s'était creusé un lit superbe sur le roc, dans des plaines solides et plantureuses, qu'on vient tout à coup détourner de son cours pour le jeter dans des savanes sans pentes et sans rivages, où il ne forme plus que des mares stagnantes et fétides, où ses flots n'ont plus d'harmonie ni de fécondité, ainsi Marie, tant que les insinuations et les plaintes de sa mère, jointes à la pitié que lui inspirait le triste sort de ses parents dans leur âge avancé, l'avaient laissée sous l'impression qu'elle devait accepter la main de George, que c'était le devoir commandé par les circonstances, elle était restée dans cet état de dépression morale, d'indécision, de nullité relative qui réagissent si violemment sur les forces physiques. Mais maintenant "elle respirait," comme elle l'avait dit à son père ; sa vie avait repris son cours naturel dans les voies nobles que le Créateur lui avait tracées, et elle s'y élançait avec d'autant plus d'énergie qu'elle avait senti plus longtemps l'entrave mortelle : le fleuve avait retrouvé ses rives spacieuses. Le sort de Jacques, le coup qu'il lui avait porté ulcérerait bien encore son cœur, mais cette douleur, elle la recevait dans une âme qui conservait toute sa valeur ; et l'on sait quelle force de résistance une femme oppose à la souffrance. Elle savait d'ailleurs, à présent, que Jacques ne l'avait repoussée que sur les apparences de sa culpabilité, et elle était sûre que Dieu ne permettrait pas qu'il mourût avec la certitude qu'il avait été lâchement oublié. C'était peut-être pour hâter cette faveur de Dieu, pour offrir une occasion à la miséricorde divine, qu'elle tenait tant à accompagner son père...

Ils se dirigèrent donc ensemble du côté de la prison. Quand ils y arrivèrent, George venait de faire relever les corps de garde et il s'éloignait lentement du côté du presbytère. Il vit bien d'un oeil venir les Landry, mais il feignit d'être absorbé par les préoccupations de son service.

Douze hommes armés faisaient la ronde autour de l'église, outre les sentinelles qui gardaient les portes. En voyant approcher Marie et son père, sans escorte, ils ne parurent pas comprendre ce que venaient faire cet homme et cette femme, et ils se hâtèrent de les croiser au passage.

— Halte-là ! dit l'un d'eux, que voulez-vous ?...

Marie répondit : — Mon père veut rentrer en prison.

— Nous n'avons pas plus d'ordre pour laisser entrer que pour laisser sortir ; il faut un permis du lieutenant.

— Un permis pour se constituer prisonnier !... dit en elle-même Marie, voilà qui n'est pas naturel dans ce moment .. N'y aurait-il pas dans cette disposition quelques vues secrètes du lieutenant.... peut-être un remords ?... il aura peut-être voulu se ménager par ce moyen une entrevue de conciliation, qu'il lui aurait été pénible de solliciter, après la scène de la maison. Avec un caractère semblable à celui de George, un pareil revirement est dans l'ordre des choses possibles ; chez lui la générosité doit finir par triompher de l'orgueil et de la jalousie... Ces suppositions firent tressaillir Marie tour à tour d'espérance et de crainte. Il fallait de toute nécessité aller au presbytère, se trouver de nouveau face à face avec l'officier ; cela lui répugnait horriblement ; mais en y allant, elle devait passer sur le plancher qui cachait la captivité de Jacques, et l'idée de se sentir si près de son fiancé l'entraînait malgré elle ; peut-être entendrait-il sa voix... peut-être pourrait-elle jeter quelques paroles qui lui feraient comprendre sa situation ; — comme les mourants, les captifs ont l'oreille au guet et l'ouïe sensible ; — peut-être, encore une fois (et c'était l'idée dominante de Marie), que George, revenu bien vite à des sentiments plus conformes à sa nature, lui accorderait la grâce de se réhabiliter près du prisonnier....

C'est en faisant ces calculs de probabilité, dont les amants ont surtout l'esprit d'invention, que Marie joignit, avec son père, le porche qui servait d'entrée à la demeure de l'ancien curé. Pierriche les reçut à la porte et les fit entrer dans le salon, qui se trouvait vide dans ce moment : George s'était retiré dans sa chambre.

Le garçon se disposait déjà à faire quelques questions indiscrètes, mais le père Landry lui dit de suite :

— Vas demander à M. le lieutenant s'il veut bien me donner la permission de retourner en prison.

— Rien que pour voir les autres ? dit Pierriche.

— Non, mon enfant : la permission de redevenir prisonnier, vas !

L'enfant de la veuve Trahan crut entendre une parole de l'Apocalypse, ou assister à la vision des *quatre cavaliers* ; il ne songeait pas à bouger.

— Allons, dit Marie, pars, petit Pierre, il nous faut une permission *signée*.

Force fut au garçon d'obéir.

Il fut plus longtemps absent qu'il ne fallait pour une telle affaire, ce qui laissa Marie dans une grande perplexité.

En l'attendant, le père et la fille ne purent s'empêcher, au milieu de leur préoccupation, de jeter un coup d'œil autour de cette pièce qui leur rappelait la présence et les vertus d'un saint prêtre. Peu de choses avaient été changées dans cette maison à part les habitants, les coutumes et les conversations. On avait tout simplement mis le curé dehors et l'on s'était établi dans ses meubles. Comme ces soldats ne voulaient faire là qu'un séjour passager, ils n'avaient pas jugé nécessaire de remplacer l'humble défroque du saint apôtre par un luxe de ménage qui, d'ailleurs, aurait juré avec l'habitation ; ils se contentaient d'y bien vivre. Le rustique mobilier, fait en partie par la main du vieux prêtre, était encore distribué autour du salon qui servait aussi, jadis, de réfectoire, lorsqu'il y avait des voyageurs à Grand-Pré où quand le curé réunissait à sa table les pères de familles, ce qui arrivait régulièrement à Pâques et à la saint Laurent, patron de la paroisse. Mais les nouveaux occupants n'avaient pas pris grand soin de cette propriété mal acquise ; on n'y retrouvait plus la trace de la main attentive de la ménagère ; les chaises, les tables s'en allaient en délabre, annonçant une ruine prochaine. Les vieilles enluminures, représentations naïves des saints protecteurs de la maison, étaient encore suspendues à leurs clous, mais à demi voilées sous une double couche de fumée et de poussière ; cela n'empêchait pas cependant de découvrir les traits qu'une main plus moderne avait ajoutés à l'œuvre du premier maître. Des soldats en humeur de profanation, peut-être George lui-même, dans sa première effervescence artistique, s'étaient amusés à parer toutes ces figures vénérables du temps passé de costumes Louis XV, et même d'allures dégourdiées ; plusieurs avaient reçu quelques parties additionnelles

à leurs principaux traits. C'est surtout à l'endroit du nez que ces restaurateurs impertinents s'étaient montrés inexorables : ce fonctionnaire si varié de la face humaine se prête avec une bonhomie trop complaisante à tous les travestissements ; les fantaisistes en abusent.

Ce que les bandes allemandes du connétable de Bourbon ont fait dans les salles du Vatican, les troupiers de Winslow pouvaient bien se le croire permis dans la demeure d'un pauvre curé.

Ainsi, tous les bienheureux personnages de la galerie du presbytère portaient, maintenant, entre leurs lèvres, de longs calumets tout allumés ; sans doute pour faire allusion à cette croyance des sauvages, que les habitants du ciel n'ont pas de plus douces jouissances que celle de fumer leur pipe en se racontant les histoires d'autrefois. Un St.-Joseph en pied avait reçu, à la place du lys emblématique, un bâton de tambour-major, et il portait, en outre, avec un air de candeur que n'ont pas d'ordinaire ces messieurs, l'uniforme des montagnards écossais. St. Jean-Baptiste jouait de la clarinette, et on avait profité de son juste-au-corps en peau de chevreau pour en faire une sorte de berger calabrais.

C'est toujours bien triste d'entrer dans l'habitation d'un ami parti, mais cela serre doublement le cœur quand on voit la dilapidation et le mépris s'attacher à ses reliques, quand on ne retrouve plus cette atmosphère toute imprégnée du baume de notre vieille affection, mais que, au contraire, tout nous fait éprouver l'impression d'un bien perdu, d'un vide poignant qui ne pourra jamais être rempli. Marie et son père ne pouvaient attacher leur vue à un objet que le commerce de leur aimable pasteur leur avait rendu familier, sans y trouver la trace d'une maculation.

L'existence d'un bon curé est intimement liée à celle de tous ceux qui l'entourent. C'est le centre de la vie morale d'une population, un foyer de repos, de consolation, de bonheur placé au-dessus des intérêts de la terre ; elle se relie à tous les souvenirs purs d'une famille, à toutes les dates d'un village ; elle tient au berceau de tous les habitants, elle aide à préparer la carrière de chacun d'eux en leur donnant pour régler leurs actions le mobile de la foi ; elle participe à leurs joies comme à leurs misères ; après avoir sanctifié leurs premières pensées, elle apporte des bénédictions à leurs derniers soupirs, et elle les accompagne jusqu'au seuil de l'éternité. Elle forme donc, dans ces rapports continuels d'une nature si élevée, des liens bien forts avec toutes ces autres existences qui semblent rayonner de la sienne.

XVI.

Le vieux curé de Grand-Pré, d'ailleurs, avait bien été pour son troupeau le véritable bon pasteur du Christ.

Venu d'abord dans cette commune comme missionnaire, il s'y était fixé à la prière des habitants, avec l'assentiment de son évêque, quand la population eut pris des proportions trop considérables pour rester sans prêtre. Il y habitait depuis trente ans, lorsque les Anglais l'expulsèrent. Ce long ministère l'avait rendu l'habitué de chaque maison, le bienfaiteur de plusieurs générations.

C'était un homme d'une intelligence ordinaire, d'une instruction suffisante, d'un jugement solide, qui connaissait avant tout ses devoirs d'état, et l'esprit encore beaucoup mieux que la lettre de l'évangile... Quand il arriva dans sa paroisse, il n'était pas exempt de certains défauts, qui avaient résisté au travail de sa forte volonté, ou dont il avait moins senti la présence et le danger dans sa vie errante. C'est quand on est fixé dans une société, quand la nécessité et le devoir nous lient, par des rapports réguliers et les besoins de notre condition, à ceux qui nous entourent, qu'il devient surtout nécessaire de soumettre son âme à ces lois de la perfection qui rendent tout commerce intime aimable et facile, et toute existence véritablement utile. Il est aisé à ceux qui ne se laissent voir qu'en passant de paraître des gens accomplis.

Les curés, moins que tous autres, peuvent se soustraire à cette nécessité du perfectionnement. Celui de Grand-Pré était né violent et absolu, et ces vices de tempérament, domptés ou assoupis durant ses rudes travaux apostoliques, se réveillèrent aussitôt que la vie aisée de la cure eût succédé aux fatigues et aux épreuves salutaires des missions. Mais, loin de se laisser aller à cette nonchalance morale qui succède souvent au zèle et à la ferveur d'une jeunesse dévouée quand on vient tout à coup d'être pacifiquement installé dans une habitation commode, chaude et bien pourvue, au milieu de sujets débonnaires, avec un rôle de chef, et une tâche journalière et réglée d'avance à remplir; loin de se dire: "J'ai bien quelques petits défauts (*les saints* en ont tous eu), mais on me les pardonnera, pourvu que je dise régulièrement ma messe, que je confesse mon monde à heure fixe, et que je leur fasse des beaux sermons, dans les jours frais, que pourra-t-on me reprocher?... " le jeune prêtre s'était dit, au contraire, devant son autel, un jour qu'il

s'accusait d'avoir prononcé quelques paroles regrettables dans un moment d'humeur, en voulant réconcilier deux de ses paroissiens : "Quelle autorité pourront avoir mes paroles sur les autres, si je prouve à tout instant que ma sagesse est impuissante à régler mes propres actions?... Comment pourrai-je persuader à ceux que je prêche qu'ils peuvent dominer leurs passions, si je me laisse vaincre à leurs yeux par les miennes?... Moi, le ministre de Dieu, qui habite dans son temple, qui sacrifie sur son autel, qu'il a choisi pour distribuer ses grâces et enseigner ses perfections, qu'il a consacré... pourrai-je jamais, sans rougir, reprocher à ces pauvres gens des fautes dont ils ne mesurent pas la gravité, s'ils peuvent me répondre : *'Vous qui êtes plus coupable, pourquoi jetez-vous sur nous la pierre?'*... Ah! on est bien misérable apôtre quand on n'a plus que cette prédication à faire : *'Faites ce que je vous enseigne, mais évitez ce que je fais...'* Il faut me corriger. Mon Dieu, je promets de retrancher de moi tout ce qui est incompatible avec le caractère d'un ministre de votre culte."

Il tint parole à Dieu et à lui-même, et quoiqu'il n'eût que peu de choses à se reprocher, il crut devoir en demander pardon à sa paroisse dans une circonstance particulière où il avait à signaler quelques désordres. Il voulut, avant d'exiger des coupables la réparation du scandale qu'ils avaient donné, s'humilier le premier de ses fautes passées.

Depuis lors, il acquit cet empire divin et tout-puissant que donnent la douceur et l'humilité. Victorieux sur lui-même, il le fut facilement sur les autres. Le plus rude combat est celui qu'on livre à ses passions. Cependant, jamais on ne l'entendit réprimander amèrement ceux qui, dans l'entraînement de leurs passions, s'étaient gravement oubliés, ce qui, d'ailleurs, était très-rare ; il priaït alors les fidèles de ne pas imiter ces mauvais exemples, et sans publier le mal, il attirait la pitié sur les coupables ; il cherchait lui-même à les voir, comme on va près des malades, et il leur disait : "Mes amis, pourquoi voulez-vous vous séparer de Dieu et des gens de bien?"... Jamais, surtout, on ne l'entendit leur faire un plus grand crime de leur mauvaise conduite parce qu'elle lui avait fait de la peine, ou qu'elle était une injure à l'autorité de ses paroles : il comprenait trop que le bien ne se commande pas aux hommes pour les hommes, mais pour lui-même, et pour Dieu qui est son essence, et qui peut seul le récompenser ; que c'est le rabaisser, le rendre impuissant ou hypocrite que de ne lui offrir pour but que le bon plaisir d'un individu, serait-il un bienfaiteur de l'humanité. Il aurait craint de faire croire qu'il cherchait dans la conduite de ses paroissiens plutôt

la gloire de son propre règne que celle du règne de Dieu. Lui, il n'attendait sa couronne que du ciel ; il avait méprisé, une fois pour toutes, celles qui se donnent sur la terre.

Rendre sa vie utile à *la vigne du Seigneur*, voilà ce qui devint son but unique et son occupation constante ; cela comprenait en même temps tous les devoirs qui obligent l'homme envers la société. Il étudiait soigneusement tout ce qu'il voulait entreprendre ; après avoir raisonné ses projets, il examinait encore si l'esprit d'égoïsme ne lui avait pas voilé, par des sophismes insinuants, la recherche de son propre intérêt et de son seul plaisir, sous l'apparence de l'intérêt de sa paroisse ; on est si ingénieux à se faire illusion sur les véritables motifs de ses œuvres !

Cette volonté ferme de faire le bien, embrasée par la charité chrétienne, secondé par une vigilance toujours éveillée, par une régularité constante et une direction unique dans les actions de la vie, et surtout par cette humilité qui dérouté toutes les jalousies et les ambitions du monde et s'associe à tout ce qui mène au succès, sans s'occuper de savoir qui en recueillera la gloire, peuvent rendre une vie bien féconde sur la terre, même celle d'une intelligence comparativement médiocre. Dieu n'a pas voulu qu'il fût nécessaire d'avoir un grand esprit pour arriver à l'héroïsme du bien : il suffit d'avoir un grand cœur. La vertu, cette gloire pure de la terre, la seule qui, dans les prévisions de la sagesse antique et dans les dogmes du christianisme, mérite des félicités éternelles, est accessible à tout le monde.

Aussi, le curé de Grand-Pré put-il, en peu d'années, accomplir des travaux considérables et rendre des services éminents à ses paroissiens. Non-seulement il donnait l'instruction religieuse, mais il avait formé des maîtres qui, sous sa direction, enseignaient par toute la bourgade les choses nécessaires dans les conditions sociales où se trouvaient les Acadiens ; pour lui, il se réservait le plaisir de développer les intelligences d'élite, afin de préparer à Grand-Pré un noyau de population mieux cultivé, qui pourrait, plus tard, éclairer et diriger ce petit peuple. Jacques et Marie avaient fait partie de ce choix. Il s'appliquait surtout dans ses leçons à faire aimer tout ce qui rend le commerce de la vie facile et agréable : la sincérité dans les paroles, la droiture dans la conduite et cette urbanité dans les manières qui ont suivi partout les Acadiens dans l'exil et sont restées dans eux comme un cachet de famille au milieu des populations parmi lesquelles on a essayé de les absorber.

Comme il représentait dans le pays l'unique autorité bien définie et en qui l'on eût quelque confiance, les habitants ne s'a-

dressaient pas à d'autres pour débrouiller leurs démêlés. Il était juge suprême par l'élection populaire, et son tribunal était sans appel. La confiance accueillait tous ses jugements, car on savait qu'il n'avait pas de préjugés ni de *couleur politique* ; on ne voyait pas d'intérêts terrestres, de pluie d'or flotter au-dessus de sa tête : il ne regardait qu'au bien de tous ; sa justice était toute paternelle ; il conciliait les parties moins avec des citations de gros livres, qu'il n'avait pas et qui n'auraient fait d'ailleurs qu'obscurcir le litigé, qu'avec les paroles de cette charité dont il possédait des trésors.

Tous ces travaux ne bannissaient pas de sa maison la gaieté ; le bonheur de cette belle âme avait besoin de s'épancher dans la société de ceux qu'elle aimait. Il réunissait souvent les jeunes gens autour du presbytère ; il présidait à leurs jeux au milieu des anciens ; il voyait naître les liaisons qu'il devait bénir plus tard ; il en causait sagement avec les parents, leur aidant dans ce petit travail d'espérance qui préparait les vertes moissons de l'avenir.

Quoiqu'il vécût dans la plus grande frugalité, faisant à ses pauvres la plus grosse part de son abondance, cependant, il évitait de soumettre ses hôtes à la sévérité de son régime. Sa table, toujours prête à recevoir les étrangers, révélait alors les réserves de sa cave et de sa basse-cour et le génie de la vieille ménagère.

Voilà quel était celui dont le père Landry et Marie se rappelaient tristement le souvenir dans sa demeure profanée. Ils n'avaient pas même pu lui faire leurs adieux ; les Anglais l'avaient chassé durant la nuit pour que son départ ne causât aucune émotion. Ce n'est que le lendemain que la population apprit son exil. Depuis, aucun autre prêtre n'avait pu séjourner à Grand-Pré plus de deux ou trois jours, avec la permission du gouvernement. Le vide était donc toujours resté sensible.

XVI

Quand Pierriche rentra dans le salon, il portait une note à la main que Marie saisit avec empressement ; en l'ouvrant, elle ne vit que ces quatre mots d'écriture :

“ *Laissez passer le prisonnier.*”

“ Signé : GEORGE GORDON.”

— Cela suffit, dit le père Landry, en se levant : tu remercieras ton maître pour nous, mon enfant ; nous lui sommes très-obligés...

— Ta pauvre mère, poursuivit Marie, l'as-tu vue aujourd'hui ?

Pierriche fit un signe négatif avec un gros soupir.

— Si tu la vois, ajouta l'ancienne maîtresse, tu lui diras que j'irai la voir demain,... qu'elle ne s'occupe nullement des choses de la maison, qu'elle prenne seulement pour elle tout ce qu'elle voudra bien emporter...

En même temps, les deux visiteurs se retirèrent comme après un devoir de civilité. Marie se contenta, en s'éloignant, d'étudier du regard le solage du presbytère, cherchant furtivement un soupirail : mais il n'en existait pas... En constatant le fait en elle-même, on vit qu'elle se faisait violence pour raffermir sa démarche et cacher à son père la défaillance qui la menaçait dans son corps et dans son âme. Elle avait maintenant la certitude que George serait inébranlable dans son injuste refus ; que tous moyens de communiquer avec son fiancé lui étaient ravis ; qu'il mourrait sans qu'elle pût le voir, lui parler... qu'il mourrait avec le reproche et peut-être la malédiction et le mépris sur les lèvres, si Dieu ne venait calmer son désespoir et accomplir un miracle... Et puis, la séparation de son père lui remettait devant les yeux cette hideuse réalité de l'avenir qu'elle avait envisagée un instant avec joie, dans un moment d'exaltation surnaturelle. Le vieillard sentit, au poids inaccoutumé qu'imprimait sur lui le corps si souple et si léger de sa fille et au froid qui gagnait ses mains, qu'elle était frappée au cœur ; il se hâta d'entourer sa taille de son bras, pour la soutenir. Ils arrivaient à la porte de l'église.

— Tu faiblis, mon enfant, je crois?... dit-il.

— Quand je pense, répondit Marie, toute haletante, en montant les dernières marches, que Jacques est bien revenu et que c'est ainsi que nous allons vers l'église....

— Mais, ma bonne, tu ne pourras pas retourner à la maison seule ; je vais appeler Pierriche... Voilà ces gens qui vont m'entraîner, et tu vas rester...

— Ah ! de grâce ! mon père, Pierriche n'est plus à nous ; ne demandez plus rien à son maître ; ne lui donnez pas le méchant plaisir de nous être utile. Qu'il ne voie pas ce moment d'accablement ; il pourrait concevoir de nouvelles espérances, et méditer des desseins plus affreux. Dieu m'aidera ; je vais prier.

— Mais ces soldats ! murmura le père avec effroi.

— Ils ne toucheront pas une fille qui prie dans les bras de son père !

En effet, les sentinelles, qui s'étaient approchées, n'osaient arracher du sein du vieillard cette enfant qui regardait le ciel avec tant

d'ardeur ; ils craignaient que Dieu ne les punit d'interrompre une si touchante supplication. Mais ce ne fut qu'une faiblesse momentanée dont la jeune fille se releva bien vite, avec la force de sa foi. Elle n'attendit pas les violences des gendarmes pour leur présenter la feuille de l'autorité, et donner le dernier adieu à son père ; après l'avoir vu disparaître derrière la porte, elle reprit rapidement le chemin de sa demeure.

George avait observé toute cette scène, caché derrière les rideaux de sa fenêtre ; quand il vit Marie s'éloigner, il s'approcha un peu plus des carreaux et il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle s'effaçât dans un replis du chemin. Peut-être voulait-il surprendre dans sa démarche un moment d'hésitation... peut-être obéissait-il à un sentiment de pitié sincère... Dans le demi-jour qui régnait dans sa chambre et dont il se trouvait enveloppé, il n'était pas possible de lire sur ses traits sa pensée véritable.

XVII.

Tous les soirs, depuis le jour de l'arrestation, on avait remarqué au-dessus de l'horizon, du côté d'Annapolis, de la Rivière-aux-Canards, de Cobequid et de Beau-Bassin, de longues traînées de leur rouge. Ces cordons lumineux, d'abord interrompus et peu perceptibles, se renouaient les uns aux autres en s'allongeant ; le soir du 7 septembre, ils formaient déjà, au-dessus du cercle des forêts voisines, une enceinte menaçante qui éclairait le lointain, comme l'aurore dans un ciel d'orage. C'était l'aurore de la destruction qui se levait sur l'Acadie, les préludes d'un incendie général. Les femmes et les enfants, groupés par l'effroi devant les maisons, suivaient les progrès de l'élément terrible, qui, comme un géant, approchait toujours ses bras immenses qui allaient les étouffer. Ces malheureux spectateurs, attachés au milieu de l'arène, assistaient d'avance à l'acte de leur ruine. Ils la voyaient lentement venir, ils réalisaient le désastre, ils imaginaient le désert qui allait se faire sur ce coin de terre où ils avaient vécu leurs beaux jours... Ils semblaient croire, dans leurs idées chrétiennes et dans leur frayeur naïve, qu'ils touchaient à cette conflagration suprême que les anges doivent allumer, un jour, aux quatre coins de la terre.

Les Anglais se pressaient, ils craignaient de la résistance sur plusieurs points. Pour répandre une terreur salutaire au milieu des habitants et les forcer de venir se livrer à leurs bourreaux,

pour ne laisser aux fuyards aucun abri capable de couvrir leurs têtes, aucun aliment propre à soutenir leur vie, les soldats avaient ordre, dans certains districts, de ne pas laisser un toit debout, de vider les greniers, de brûler jusqu'à la dernière gerbe, de raser même les vergers. Cette terre devait devenir pour toujours inhospitalière à ceux qui n'avaient jamais fermé leur porte à un étranger ; les arbres qu'ils avaient plantés ne pouvaient plus, sans crime, leur donner leurs fruits !

Dès le 3 septembre, tous les établissements du fond de la Baie-des-Français, de Chipodi, de Mémérancouge, de Passequid étaient déjà la proie des flammes ; quelques jours plus tard, ceux situés le long de la baie Ste.-Marie et sur les rivières qui se déchargent dans la baie d'Annapolis subirent le même sort. Tout ce qui ne pouvait pas être absolument nécessaire à l'existence des troupes anglaises fut sacrifié. On se rappelle que la population des Mines fut à peu près la seule qui se laissa prendre par la ruse ou qu'on voulut bien saisir par stratagème. Les instructions du gouverneur Lawrence laissaient le choix des moyens aux commandants militaires : *“ que ce soit par force ou par stratagème, selon le besoin des circonstances, ”* disait une dépêche. Dans le district des Mines, les hameaux se trouvant plus compactes et les communications plus faciles, il fut aisé de faire circuler la proclamation de Winslow, et l'on put compter sur une réunion plus générale des habitants. Mais la population de ce district ne représentait qu'une fraction de celle de toute l'Acadie. Partout ailleurs, les familles enfuies dans les bois étaient encore en partie libres. Malgré que plusieurs fussent revenues se livrer à leurs maîtres, il en restait encore beaucoup qui préféraient tenter un avenir de dénûment, les rigueurs de la faim et d'un hiver terrible aux sort que leur réservaient les Anglais. Cela commençait à inquiéter les chefs et à les faire douter du succès de leur œuvre d'infamie ; ils craignaient que le désespoir n'inspirât à ces malheureux quelques résolutions extrêmes. Des courriers avaient apporté du Fort Cumberland des nouvelles désastreuses qui répandirent l'alarme dans tous les camps.

Pendant qu'un parti d'Anglais étaient occupés à promener ses torches dans les maisons abandonnées de Chepodi, “ ils en avaient brûlé sans relâche durant toute une avant-midi ; deux cent cinquante-trois logis, granges et étables, avec une grande quantité de bled et de lin, étaient détruits, ” écrivait un des officiers de l'expédition. ¹ La besogne allait à merveille ; on ne trouvait çà et là

¹ Tous ces détails sont historiques et ont été puisés dans les archives du temps.—*Note de l'auteur.*

que quelques femmes ; la journée promettait d'être fructueuse. Le tour de l'église vint, et il paraît que dans son impatience d'y mettre le feu, un officier courut avec son détachement y porter ses brandons, sans attendre d'ordres supérieurs. Ils en furent bien punis. A peine jouissaient-ils du plaisir de voir la flamme envelopper le monument sacré, qu'une troupe de trois cents hommes fondit sur eux. C'étaient des Acadiens et des Sauvages. Ces braves gens, réfugiés derrière la lisière de la forêt, avaient pu laisser consumer leurs toits ; mais porter des mains sacrilèges sur la maison de Dieu, c'était un crime qu'ils ne pouvaient permettre. Ils tombèrent donc avec une telle violence sur leurs ennemis, qu'ils les dispersèrent après en avoir tué et blessé un certain nombre, ce qui termina les dévastations de l'incendie pour le reste de la journée.

Celui qui écrivait ces détails à Winslow terminait ainsi sa lettre : " Ici, nous demeurons dans une grande inquiétude, craignant qu'un sort semblable ne vous soit réservé ; car vous vous trouvez au milieu d'une bande nombreuse et *diabolique*."

Dieu ne voulut pas donner raison à ces frayeurs en infligeant à d'autres le châtiment qu'ils méritaient. Ce premier succès de la résistance ne fit, au contraire, qu'aggraver la situation des Acadiens, en doublant la fureur de leurs tyrans et en leur inspirant des terreurs imaginaires. Ils étaient maintenant aveuglés par cette excitation que donne le mal que l'on fait ; le crime à son enthousiasme, et la peur rend plus cruel. Toutes les lettres qui arrivaient au quartier-général avaient une nuance de sombre inquiétude ; ce peuple victime pesait à la conscience de ses persécuteurs. On ne voyait surgir partout que des mains vengeresses ; et d'où pouvaient-elles venir... à moins que Dieu ne fit descendre celles de sa justice ? Ce n'est que du côté de la frontière française que les fugitifs pouvaient recevoir quelque secours et des armes, mais cette frontière étroite était gardée par deux forts, et la mer était aux Anglais ; partout ailleurs les Acadiens étaient dispersés, sans point de ralliement, sans moyens de défense, sans pain, presque sans vêtements ; et ceux que l'on avait saisis ne songeaient plus qu'à la résignation et à la prière.

Le commandant d'Annapolis demandait du renfort pour réduire à la raison, disait-il, " cent chefs de familles qui s'étaient réfugiés dans les bois avec leurs lits!..." Pour les pousser dans les vaisseaux qui devaient les emporter, *sans leurs femmes et leurs enfants*, il est probable que cet homme usa d'une cruauté telle, que ces malheureux ne purent s'empêcher de résister avec désespoir. C'est ce que laisse croire une lettre subséquente de Murray, datée de

Passequid, où il était allé après l'arrestation des habitants de Grand-Pré, pour saisir ceux qui n'avaient pas obéi à la proclamation de Winslow. Lui aussi était inquiet !...

Voici cette lettre, adressée à son colonel :

“ Cher Monsieur, j'ai reçu la vôtre, etc... et je suis très-heureux d'apprendre que les choses sont dans un si bon état à Grand-Pré, et que les pauvres diables sont si résignés : ici, ils sont plus patients que j'aurais pu le prévoir dans les circonstances où ils se trouvent. *Quand je songe à ce qui est arrivé à Annapolis*, j'appréhende le moment où il faudra les pousser dedans ; je crains qu'il n'y ait quelque difficulté à les réunir ; et, vous le savez, nos soldats les détestent ; s'ils peuvent trouver seulement un prétexte pour les tuer, ils le feront. Je suis réellement heureux de penser que votre camp est bien sûr (*une bonne prison pour les habitants*, comme disent les Français). J'ai hâte de voir arriver le moment où les pauvres misérables seront embarqués, et *nos comptes réglés* ; alors, je me donnerai le plaisir d'aller vous voir *et de boire à leur bon voyage* !... etc...

“ A. MURRAY.”

Winslow sentit donc la nécessité de presser les préparatifs du départ, afin de pouvoir prêter main forte à ses lieutenants. Il n'y avait encore à la côte que cinq vaisseaux de transport ; cela suffisait à peine à loger la moitié des prisonniers de Grand-Pré. Il fut résolu de faire le plus tôt possible le chargement de ces navires en attendant d'autres voiles ; une fois entassés dans les pontons, on avait au moins la certitude que ces malheureux ne pourraient plus inspirer de craintes. Le colonel fixa donc au 10 ce premier embarquement, et il fit avertir les prisonniers de s'y préparer.

Ce fut alors qu'on permit à quelques-uns des chefs de famille d'aller passer un jour dans leur maison pour aider les femmes à faire les provisions de l'exil. Dix seulement devaient s'absenter à la fois, et ils étaient choisis par le suffrage des autres captifs, qui répondaient sur leur tête du retour de ces élus du malheur. Ce choix, dicté par la pitié, se faisait nécessairement en faveur des vieillards, pères de plusieurs générations. Mais combien purent jouir d'un bonheur si parcimonieusement distribué, durant les deux ou trois jours qui leur restaient à passer à Grand-Pré ?... Dix, vingt, ... et peut-être dix autres ; encore j'en doute, car le jour du départ, personne ne dut sortir de prison ; il fallut, sans doute, être tout entier à l'organisation de l'embarquement. Il y en a qui restaient plus près, et ceux-là revinrent plus tôt pour faire à d'autres une petite part de leur faveur. Mais plusieurs devaient aller loin,

dans les villages voisins ; quelques-uns avaient le pas appesanti par l'âge, et le temps qu'on leur donnait pour le dépenser en soins précieux, en conseils, en caresses, en larmes d'amour, ils en perdirent beaucoup, sur le chemin. Ceux-là n'eurent pas trop d'un jour...

Le père Landry avait déjà joui de son congé d'absence ; il ne voulut pas profiter du droit d'élection que lui donnait ses années. Quant à Jacques, comme il était enfermé à part, personne ne songea à lui. D'ailleurs, il n'avait plus de proches parents dans le pays, et il était classé dans une catégorie de criminels qui ne pouvaient attendre de faveurs.

XVIII.

Deux jours s'étaient écoulés depuis qu'il languissait dans son cachot, mais il n'avait pu les compter ; dans l'obscurité complète où il se trouvait plongé, il croyait que c'était une longue nuit qui passait. Il entendait toujours les pas pesants et réguliers des soldats qui marchaient au-dessus de lui, et c'était les seules sensations qu'il recevait du monde extérieur.

Aussitôt après son incarcération, la fatigue, l'épuisement, le poids de ses fers, l'accablement de son âme l'avaient couché sur la terre de sa prison, et un sommeil dont il ne put calculer la durée s'appesantit sur lui. Il n'en sortit que lorsqu'une main invisible lui jeta sur la tête, par la trappe de son plafond, une cruche remplie d'eau et un morceau de pain. La même main lui renouvela cette portion après un espace de temps qui lui parut bien long. Comme la lueur d'une lampe éclairait seule, dans ce moment, la pièce supérieure, et qu'on ouvrait la porte tout juste assez longtemps pour jeter le morceau, il ne put voir celui qui lui servait ainsi sa curée, ni constater le passage des jours.

Rien, peut-être, n'anéantit l'homme comme la privation complète des rayons de cette lumière qui vivifie, qui embellit tout dans la nature, et qui, dans l'absence de toutes les autres jouissances de la vie, sert au moins à compter les heures qui passent sur sa tête et le conduisent à la délivrance. Cette existence de sépulcre qui étiole les plantes, qui pâlit les fleurs, fait encore entrer ses ombres jusque dans l'intelligence humaine. Et avec ces ténèbres, l'oubli, le silence, le mépris... oh ! que cela fait horreur aux abords du trépas, quand on a tant aimé la vie, l'affection des autres, les

charmes de la nature ; quand on a cherché l'éclat des actions méritoires, l'estime que doit apporter une carrière toute de dévouement, les couronnes d'une noble gloire !

Quelles sombres réflexions durent inspirer à Jacques cette solitude effrayante, cet abandon universel !... Il ne pouvait ignorer le sort qu'on lui réservait, et il l'envisageait avec tout le courage d'un grand cœur et d'un homme de foi : la mort devait être le moindre de ses maux. Il y était préparé ; il avait assez d'injustices à pardonner, de douleurs à offrir, et sa vie, d'ailleurs, était assez pure pour former un beau sacrifice d'expiation à son Créateur ; il craignait seulement qu'on lui rendit cette expiation trop ignominieuse, il appréhendait les révoltes de son caractère aigri par tant de déceptions amères ; il avait peur qu'on le laissât languir dans ce trou fétide, où les miasmes des plantes pourries, en lui donnant la sensation de l'asphyxie, lui faisaient éprouver davantage ce mépris accablant que jetaient à son impuissance des vainqueurs sans entrailles. Il redoutait qu'on le laissât tomber dans cette rage hideuse de la faim et que son agonie ne fût qu'un affreux désespoir. Il appela donc de tous ses désirs le jour de l'exécution ; il demanda au ciel comme un bienfait de mourir par les armes, sous des regards humains, en regardant encore son village.

Dieu ne voulut pas lui refuser cette unique consolation.

XIX

Winslow et ses aides-de-camp pouvaient enfin jouir de quelques loisirs. Bien que l'époque de l'expatriation eût été avancée, et que les préparatifs nécessaires à cette opération entraînaient encore beaucoup de travail, cependant il y avait loin de là à l'arrestation en masse de toute une population. Le conseil militaire songea donc un instant au prisonnier du presbytère, et il décida de lui faire un simulacre de procès, non pas tant pour montrer qu'il voulait lui accorder quelque justice (on ne tenait guère plus à l'apparence qu'à la chose), que pour lui arracher certains aveux utiles sur la position, les mouvements et les projets des Français de l'autre côté de la baie. Le soir même du 8 septembre, les sentinelles reçurent donc l'ordre d'amener Jacques devant un tribunal provisoire constitué pour la circonstance.

Jacques était en prières, à genoux au-dessous de la trappe de chêne, lorsqu'il entendit un bruit inusité de pas se produire sur sa

tête. Il se préparait au sommeil, jugeant, au silence plus profond qui régnait depuis quelque temps là-haut, qu'il devait être nuit. Ce piétinement le fit tressaillir.

— Les voilà ! dit-il en formulant sur sa poitrine le signe de la croix. C'est votre heure, ô mon Dieu ! je vous bénis ; aidez-moi seulement à la franchir.

Et, là-dessus, il se leva ; il croyait qu'on venait le chercher pour le conduire au supplice.

La porte s'ouvrit aussitôt, et l'un des gardes lui tendit une petite échelle qu'il escalada péniblement sous le poids de ses chaînes, dans l'épuisement de sa vigueur. Arrivé au degré supérieur, quatre soldats l'environnèrent et lui firent signe de les suivre dans la salle du conseil, qui n'était autre que le salon du vieux curé. En entrant, il vit trois hommes assis devant une table, entre deux lampes ; en reconnaissant celui de droite, il sentit un instant bondir son cœur et une pâleur de cadavre passa sur son visage : c'était George ; ceux du centre et de gauche n'étaient autres que Winslow et Butler. Rendu à deux pas de la table, le commandant donna l'ordre à l'escorte de se ranger de chaque côté de la chambre, laissant leur prisonnier isolé au milieu du parquet.

Un silence général suivit son entrée ; les yeux des juges s'arrêtèrent avec étonnement sur lui. A part Butler, dont l'intelligence grossière ne voyait que du burlesque dans les individualités exceptionnelles qui ne ressemblaient pas à la sienne, et qui fut près d'éclater de son rire insultant en apercevant Jacques, les deux autres toisèrent de la tête aux pieds avec intérêt, ce personnage auquel son costume, ses longs cheveux, sa barbe, sa taille altière, son expression de sombre énergie et ses chaînes traînantes imprimaient le caractère d'un fantôme d'un autre âge. Il semblait une de ces ombres errantes, victimes de quelques barons félons, qui venaient jadis, durant chaque nuit, traîner leurs fers et montrer leurs figures décharnées dans les donjons déserts de leurs persécuteurs. George, surtout, étudiait avec une curiosité jalouse cet être dont le souvenir était resté si profondément gravé dans le cœur de Marie. Il n'avait fait guère que l'apercevoir le jour de leur rencontre ; mais ici, il lui fut facile d'analyser ses traits en repos. Jacques était découvert ; ses cheveux jetés en arrière tombaient à flots sur ses larges épaules et laissaient son front recevoir librement la lumière des deux lampes. Il ne fallut pas un long examen au lieutenant pour apprécier la beauté réelle du dernier rejeton des Hébert, et ce que révélait de puissance morale cette mâle physionomie ; et, sans concevoir pour lui plus d'estime, il

sentit au moins cet intérêt qu'on ne peut pas refuser à un rival qu'on sent digne de l'être.

Après ce premier moment donné à la curiosité des yeux, Winslow pria George de lui servir d'interprète, et de poser au prisonnier les questions suivantes :

— Quel est votre nom ?

— Jacques Hébert.

— Vous êtes fils du nommé Pierre Hébert qui a laissé Grand-Pré en 1749 pour se réfugier sur le territoire français ?

— Oui.

— Vous avez pris du service dans le corps de M. de Boishébert ?

— Oui.

— Avez-vous été gracié au fort Beauséjour ?

— Non, je n'étais pas dans la place, je n'ai pas été fait prisonnier.

— Alors vous avez continué à porter les armes contre nous ?

— Oui, et j'ai surpris et détruit un corps des vôtres, commandé par le capitaine Gordon, sur le Haut-Coudiac.

— C'est vous qui conduisiez cette expédition qui s'est souillée de tant d'atrocités ?

— Oui, c'est moi qui ai pu venger une partie des maux et des injustices dont vous avez accablé ma famille et mes compatriotes depuis tant d'années.

— Quand vous avez été arrêté, aviez-vous quitté le service de l'ennemi ?

— Oui, temporairement.

— Que veniez-vous faire ici ?

— Profitant de la liberté que me laissait l'expiration d'un premier engagement, je venais satisfaire à une promesse faite à une famille que je croyais honnête, méditer sur les lieux les moyens d'arracher ce pays au pouvoir de l'Angleterre, et soustraire ses habitants au traitement infâme qu'il subissent aujourd'hui.

— Y avait-il entente entre vous et votre commandant ?

— Non.

— Où avez-vous laissé le corps dont vous formiez partie ?

— Sur le territoire français.

— Mais à quel endroit ?

— C'est une question qui peut s'adresser à un transfuge ; mais comme elle n'est pas nécessaire au jugement que vous devez prononcer sur moi, je n'y réponds pas.

— La réponse pourrait peut-être alléger la sentence... vous sauver de la mort...

— Je ne tiens pas à ces adoucissements.

— Mais vous oubliez qu'il y a des moyens plus effectifs que de simples questions, pour contraindre les criminels de répondre... Il y a aussi des genres de mort qui punissent davantage ceux qui refusent de parler : ... un homme a sans doute la faculté de se taire, mais il a aussi celle de souffrir...

— Je vous comprends : vous me menacez de la torture, pour me faire dire des choses qui ne peuvent ni m'incriminer davantage ni me disculper à vos yeux ; vous voulez des révélations qui ne peuvent compromettre que des gens que vous n'avez pas à juger et qui ne relèveront pas de longtemps de votre tribunal, je l'espère ; eh ! bien, je ne suis pas plus un déserteur qu'un espion ; vous ne déliez pas plus ma langue avec des menaces qu'avec des promesses ; essayez des moyens que vous croyez dignes de votre *humanité* ; après ceux dont vous avez fait usage pour vous délivrer d'une population inoffensive, je ne suis pas enclin à embellir d'avance mon supplice. Je m'attends à tout.

Ici les trois juges se consultèrent à voix basse durant quelques instants, après quoi l'interprète reprit la parole :

— Jacques Hébert, vous êtes un traître à la nation anglaise ; vous avez répandu le sang de vos concitoyens, et vous avez été arrêté sur le territoire anglais au moment où vous veniez, comme un conspirateur, organiser la révolte des sujets britanniques. Vous êtes coupable du crime de haute trahison... Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

— Rien... pour me sauver de la mort... J'affirme seulement, devant votre tribunal et devant Dieu, que je ne me reconnais pas coupable de trahison contre *mon pays*, ni de conspiration contre l'autorité de *mon gouvernement* ; je ne suis ici qu'un ennemi malheureux. Il y a près de six ans, je partis avec mon père ; il allait s'établir sur une terre qu'il croyait appartenir à la France ; j'étais alors un enfant mineur, j'obéissais à l'autorité paternelle. Nous quitions, d'ailleurs, un pays qui, aux termes de toutes nos conventions, était indépendant de l'autorité de votre roi. Nous le quitions à cause des empiètements injustes que vos gouverneurs prenaient sur nos droits prescrits et légitimes, nous fuyions pour nous soustraire à des actes tyranniques de tous les jours, et pour ne pas prêter des serments qu'aucune nation ne peut exiger d'un peuple auquel elle a reconnu les prérogatives de neutres. En vous jurant notre allégeance, nous devenions également traîtres à la France ; nous ne l'avons pas voulu, car de ce côté se trouvait, de plus, notre sang ; c'eût été non-seulement une trahison, mais encore une profanation qui répugnait à tous nos sentiments ; nous avons préféré sacrifier

tous nos biens plutôt que de commettre ce crime contre nature. Où est la trahison ?... chez nous, qui n'étions pas citoyens anglais, puisque nous n'étions pas liés par le pacte du serment ? ou chez vous, qui, après nous avoir laissé jouir pendant quarante ans de droits conférés par un des représentants de votre roi, vouliez les violer, et nous forcer de manquer aux devoirs sacrés qui nous liaient à notre ancienne patrie ? Chassés par votre injustice, accueillis sous le drapeau de la France, nous devions l'offrande de notre vie au pays qui nous donnait sa protection ; aussi, quand la guerre s'est élevée entre nous, je n'ai pas balancé, j'ai offert mes services à la nation qui était seule la *mienne* à tous les titres ; et celle-là seule aurait eu le droit de m'appeler traître si je lui eusse refusé le soutien de mon bras. Ah ! je suis fier de l'avouer, et c'est aujourd'hui ma seule consolation, je n'ai senti d'autres désirs que celui de vous chasser de cette terre aimée que vous m'aviez ravie : la fortune a voulu que tous mes efforts fussent perdus... Eh bien ! si le malheur de faillir dans sa tâche était un crime, celui-ci serait le plus grand qu'il me resterait à déplorer !... Quand vous m'avez arrêté, encore une fois, je venais, non pas avec la conscience d'un sujet révolté, mais avec les convictions d'un homme devenu libre par les actes de votre mauvaise foi, par votre infidélité à vos engagements ; je venais organiser la résistance, essayer d'arracher mes concitoyens au sort affreux que je pressentais, soustraire au moins à votre tyrannie quelques êtres qui m'étaient restés plus chers... Mais il était trop tard !... vous aviez consommé votre œuvre par un infâme guet-apens ; et ceux en qui j'avais le plus espéré s'étaient avilis !... Maintenant, je n'attends plus que ma sentence...

— Nous allons vous la lire, dit George en prenant devant Winslow le papier sur lequel elle était écrite en anglais ; il la traduit ainsi :

“ Jacques Hébert, vous êtes condamné à être fusillé, le neuvième jour de ce présent mois, à 9 heures du soir, sur la ferme de la nommée Marie Landry.

“ La justice de notre Roi veut que cette terre qui vous a vu naître et qui vous a nourri, boive votre sang coupable.

“ La justice de notre Roi, pour inspirer une crainte salutaire à tous ceux qui seraient tentés d'imiter votre exemple, veut encore que votre corps soit jeté à la rivière avec un boulet attaché au cou, afin que personne ne puisse lui donner une sépulture chrétienne.”

— Maintenant, le tribunal désire savoir si vous avez quelque chose à lui demander, quelques aveux à faire.....

Jacques avait écouté sans sourciller et même, avec une apparence de satisfaction, les premiers mots de sa sentence ; mais quand il entendit nommer le lieu de son exécution par celui qu'il regardait comme son rival triomphant, il sentit l'indignation monter violemment à son front :

— Solliciter quelque chose ?... vous implorer ?... s'écria-t-il, et que vous demanderais-je que vous voudriez m'accorder ?... Non, ce désir de votre tribunal n'est qu'une hypocrisie ; vous voulez me laisser encore une occasion d'accomplir quelque lâcheté... vous désirez voir si cette sentence ne produira pas quelque faiblesse dans mon âme. Vous attendez des révélations... des aveux perfides... Eh bien ! détrompez-vous, si vous avez cru que les raffinements de cruauté dont vous allez entourer ma mort pourraient ébranler mes résolutions. M. Gordon, j'étais tenté de vous remercier en apprenant que le tribunal fixait un jour si proche pour mon exécution ; je vous attribuais le mérite de cette prompte délivrance, parce qu'il me semblait que vous étiez le plus *intéressé* à me rendre ce service. Mais en appréciant les dispositions toutes particulières que vous avez prises pour rendre ma mort pénible et qui ont un cachet de malice trop individuelle pour être attribuées à d'autres qu'à vous, je ne puis vous regarder que comme le plus lâche des hommes. Qu'avez-vous donc fait à ces Landry, pour qu'ils aient pu croire à votre générosité ?... Comment donc avez-vous pu cacher assez votre âme pour qu'ils aient consenti à s'avilir jusqu'à accepter votre amitié ? Il ne suffisait pas à votre gouvernement de me tuer, vous avez voulu empoisonner mes derniers moments !... Mettre de l'amertume, de la haine, du désespoir dans le cœur d'un mourant, c'est vil, cela, c'est d'une bassesse infernale ! Vous avez cru qu'il me serait trop doux de mourir à l'écart, au milieu des ténèbres, dans l'oubli... de mourir sans souvenirs !... et vous avez décidé de me frapper devant cette maison où mes parents m'ont enseigné leurs vertus, que ma fiancée a reçue comme votre butin avec vos autres faveurs, qu'elle habite... où elle vous reçoit... et où vous irez peut-être vous établir avec elle !... avec elle... si vous croyez ne l'avoir pas trop déshonorée !...

George s'était levé, hors de patience, mais comme lié et torturé par les passions contraires qui se heurtaient en lui-même. Il était aveuglé, étourdi par cette situation fatale où l'avaient jeté ses liaisons, ses inconséquences et les actes honteux de son gouvernement, où il s'enchevêtrait toujours plus quand il espérait en sortir.

Dans le premier moment de l'interrogatoire, les sentiments élevés de Jacques avaient conquis son estime, et il s'était senti disposé à

rendre à ce malheureux un peu du bonheur qu'il lui avait ravi. Mais les paroles de mépris et les accusations qu'il venait d'entendre lui ôtèrent tout sentiment de pitié et de justice. D'un autre côté, il était exaspéré de servir toujours d'instrument aux barbaries de l'Angleterre. Repoussé de ceux qu'il aimait, complice apparent de ceux qu'il détestait, serviteur d'une mauvaise cause, en butte à des soupçons humiliants, s'abhorrant lui-même, il se sentait gagné par les fureurs de la rage ; il était prêt à commettre des actes de folie, à se précipiter sur quelqu'un, à frapper partout, sur Jacques, sur ses voisins, sur lui-même. Et, chose étonnante ! dans son aveuglement, indigné qu'il était d'entendre des paroles si outrageantes tomber sur celle qu'il savait être innocente et qu'il avait lui-même respectée jusque dans ses pensées, il fut sur le point d'accorder à la fiancée, dans sa colère, une justification qu'il venait de lui refuser dans sa jalousie. Mais Winslow ne lui en laissa pas le temps ; il comprit, aux paroles de Jacques et à la figure tourmentée du lieutenant, que le procès allait prendre des développements tout à fait inutiles à l'intérêt du tribunal et du gouvernement, et il ordonna aux gardes de reconduire le prisonnier dans son cachot.

XX

En se retrouvant dans les ténèbres et le silence, Jacques éprouva quelque satisfaction d'être délivré de la présence de ces hommes détestés, dont la vue apportait toujours le trouble dans son âme, en soulevant l'orage assoupi de ses passions.

— Il me reste au moins une pensée consolante, se dit-il, après s'être remis un peu de ses émotions ; je vais être bientôt délivré de l'étreinte de ces monstres ; la mort va me tirer de ce trou, va briser ces fers !... C'est demain le 9 septembre, c'est le dernier de mes tristes jours !...

Puis il se mit à réfléchir profondément sur cet acte final du drame de sa vie.

Un jour !... c'était bien peu pour oublier tout le mal que les hommes lui avaient fait, et pour se préparer à mourir comme le Christ a enseigné aux hommes à le faire ; pour se disposer seul, sans le secours du prêtre, sans les consolations de la religion, à prononcer les paroles d'adieu, mais surtout celles du pardon... Mais en se rappelant les promesses de celui qui fut le précepteur et le modèle, et qui a dit : « Bienheureux ceux qui souffrent, bienheu-

reux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui sont persécutés, bienheureux ceux qui ont faim..." il sentit une douce espérance ; car il avait bien rempli toutes ces tâches des déshérités de la terre, et il les avait remplies avec courage ; il pensa donc qu'en apportant avec résignation cette offrande, qui résumait tout le travail de sa vie, au Dieu juste et bon, il mériterait bien une part du repos et des béatitudes du paradis. Il fit donc des efforts pour ramener dans son cœur la charité et l'onction de la prière. Il passa des heures entières à genoux, attendant que tout ressentiment s'éteignît en lui. Mais c'était chose difficile dans une organisation capable d'élan si impétueux.

Pendant, le ciel eut pitié de cet homme qui priait avec droiture de cœur, courbé sous ses chaînes, au fond de son cachot, et Jacques sentit enfin cette douceur infinie de la grâce qui élève un être au-dessus des injustices et des vengeances de notre monde, et lui communique, au seuil de la vie, cette vertu de l'amour et du pardon qui commence l'éternité du ciel.

Dans le cours de la nuit et du jour qui la suivit, en repassant dans sa mémoire toutes les phases de cette carrière déjà remplie, en reportant à ses lèvres cette coupe de sa vie qui lui avait promis l'ivresse du bonheur et qui débordait maintenant d'amertume, Jacques retrouva toujours le souvenir de Marie. Mais, sans doute à cause du calme qui se faisait en lui, ou par une volonté particulière du ciel qui voulait lui accorder à l'heure suprême quelques consolations terrestres, ce souvenir ne lui inspirait plus ce sentiment de répulsion qui le poursuivait depuis trois jours. Plus maître de sa raison, dominé par cette justice divine qui allait bientôt lire dans son propre cœur et peser ses pensées, il était mieux disposé à juger les actions de sa fiancée, son esprit était entraîné malgré lui par la miséricorde.

— Serait-il possible, se dit-il, dans un de ces moments de réflexion, que cette enfant que j'ai laissée, il n'y a pas six ans, pure, ingénue dans ses amours comme dans ses pensées, passionnée pour tout ce qui touchait à la France, serait devenue un monstre?... Comment le lieutenant a-t-il pu concevoir l'idée ? ou comment a-t-il permis de choisir, comme lieu de mon exécution, la terre de Marie, s'il était lié véritablement avec elle?... On n'attache pas un souvenir de sang aux pas d'une personne dont on est aimé, on ne lui fournit pas l'occasion d'un remord ; tout en voulant se venger d'un rival, on ne souille pas son habitation par la mort d'un fiancé sacrifié qu'on a remplacé. Il n'y a que le dernier degré de la dégradation chez une femme qui puisse permettre à un homme un pareil oubli

de la décence... Et une fille de dix-huit ans, une fille de Grand-Pré, Marie !... serait-elle arrivée si bas ?... O mon Dieu ! cela n'est pas possible ; on ne peut pas être si méchant, ici. Je me suis trompé... Et puis ses deux frères auraient-ils pris la peine de quitter leur village, leurs familles, au péril de leur vie, pour venir m'apporter un tissu d'impostures ? Non, non, tout le monde ne peut pas s'être ainsi conjuré pour empoisonner ma vie !... C'est moi, c'est mon cœur saturé d'injustice qui seul a été méchant ! Mon Dieu, il vaut encore mieux qu'il en soit ainsi.....

Quoique ces heures de doute eussent quelque chose de cruel pour la conscience de Jacques, elles lui apportaient cependant quelque baume : on aime mieux avoir eu des torts involontaires envers ceux qu'on aime, que de croire à la certitude d'en avoir été trahi.

Une fois retrempée dans le sentiment de la confiance, son âme s'y abandonna volontiers ; et quoiqu'il ne pût s'expliquer une suite de coïncidences accusatrices si extraordinaires, il sentit que ses soupçons injurieux et sa conduite aveugle faisaient naître en lui, de plus en plus, un remords invincible, et cela lui semblait une illumination bienfaisante du ciel. Il demandait à Dieu d'éclairer davantage son esprit, de lui faire connaître l'innocence de sa fiancée et de la soulager s'il avait aveuglément déchiré son cœur.

XXI.

Ce fut en s'entretenant de pareils sentiments, en sanctifiant son courage par la prière, que Jacques passa les dernières heures qui lui restaient à vivre ; l'image de ses parents dispersés, le spectacle de la Nouvelle-France menacée de toute part lui apparurent aussi bien souvent !... Sa dernière invocation fut pour ces objets de son culte et de son dévouement constant ; avec quelle ardeur il demanda au ciel de les sauver des vengeances de l'Angleterre !...

Le dernier jour que l'on passe sur la terre est bientôt écoulé ; aussi, quand l'heure fatale vint à sonner sur la tête du condamné, il la croyait encore éloignée. Personne n'était venu troubler son recueillement, et il en était bien aise, puisque nul n'avait de consolation à lui apporter.

Vers sept heures, il entendit, comme la veille, un bruit inaccoutumé de pas, dans la pièce supérieure ; mais le mouvement était beaucoup plus considérable ; en même temps, la marche d'un corps

nombreux, qui approchait de la maison, vint ébranler le sol jusque dans son souterrain. Peu d'instants après, il vit se soulever la trappe du caveau et descendre devant lui l'échelle, qui, cette fois, venait lui faire gravir les premiers degrés de l'autre vie : c'est ainsi qu'elle apparaissait à ses yeux. Il y monta avec fermeté ; ses chaînes ne lui pesaient plus, il les entraînait par une force immortelle. Plusieurs soldats le reçurent sur le haut, et l'entourèrent ; George était avec eux.

— Toujours cet homme !... murmura Jacques avec quelque impatience, toujours devant mes yeux !... Il me faudra donc le voir jusqu'à mon dernier soupir !... Mon Dieu ! mon Dieu !... j'ai besoin de vous jusqu'au bout !... Ne m'abandonnez pas.—En même temps il baissa les regards pour ne plus apercevoir l'officier.

— Allons ! dit celui-ci, c'est l'heure de l'exécution, préparez-vous à la mort.

— Je suis prêt, monsieur, répondit Jacques d'une voix assurée.

— Auriez-vous quelque chose à me dire ? ajouta le lieutenant, sur un ton qui ne manquait pas de bienveillance.

— Je suis prêt, monsieur, à me rendre au lieu désigné... : je vous demande seulement de laisser ces derniers moments à mes réflexions !... il ne me reste rien à dire ici-bas...

— Alors, dit George, en se tournant du côté d'un fonctionnaire subalterne, ôtez-lui ses chaînes et faites la *toilette*...

Après l'avoir déchargé de ses lourdes entraves, cet homme enleva au condamné tout ce qu'il avait de vêtements sur la poitrine jusqu'au milieu du corps et lui relia le reste à la taille par une courroie ; puis, après lui avoir croisé les mains derrière le dos, il les saisit fortement ensemble par le même lien qui lui ceignait le corps. Cette opération étant terminée, tous sortirent de la maison. Une escouade les attendait à la porte, rangée sur deux files, le fusil sur l'épaule ; à l'avant étaient placés deux sapeurs tenant chacun une torche allumée ; un autre attendait Jacques au centre de l'escorte ; il portait un boulet rivé au bout d'une chaîne. Aussitôt qu'il vit le prisonnier rendu à son poste, il vint se placer près de lui pour l'accompagner jusque sur la place du supplice. A cette époque, on faisait toujours suivre le condamné par tout ce qui devait servir à son châtement.

George donna immédiatement le signal du départ, et un tambour se mit à battre la marche.

La ferme de Marie était située à l'autre extrémité du village, à l'écart, près de la rivière ; il fallait par conséquent, pour y arriver, parcourir de nouveau tout cet espace que Jacques avait franchi à

son retour, repasser devant la maison des Landry... Jacques redoutait cette épreuve plus que toute autre.

L'atmosphère était pesante et la nuit obscure comme au soir du départ de 1749. La pluie menaçait ; on n'entendait pas un souffle de vent ; le son mat du tambour et le bruit cadencé des pas de la troupe couraient plus loin sous ce ciel chargé. Les femmes, prévenues d'avance de l'heure de l'exécution, avaient éteint les lumières de leurs demeures, par un instinct singulier de leur frayeur, comme si elles eussent craint d'être criminelles en éclairant ce convoi du supplice, comme si elles eussent voulu prendre d'avance le deuil de celui qui allait être injustement exécuté. Cependant, leur curiosité les portait malgré elles aux carreaux de leurs fenêtres, et la lueur passagère des flambeaux révélait leur présence dans l'ombre épaisse de leurs habitations. C'était quelque chose de bien sinistre à voir que tous ces visages pâles et stupéfiés, groupés comme des images de mortes dans ces tableaux de nuit !

Le moment vint bientôt de défilé devant la maison des Landry. Jacques et le lieutenant sentaient également le froid gagner le foyer de leur vie. Ni l'un ni l'autre n'osaient détourner le regard, pour s'assurer si quelqu'un de la famille n'était pas là, comme ailleurs, pour les regarder passer. On devine le motif de cette crainte chez George : il redoutait les yeux vengeurs de Marie pendant qu'il conduisait son fiancé à la mort, *sans consolation*, comme il l'avait dit ; quant à Jacques, il aurait voulu ignorer la présence ou l'absence de Marie... S'il l'eût vue, froide spectatrice de son convoi funèbre, il aurait été tenté de la maudire ; s'il ne l'eût pas aperçue, il l'aurait encore accusée... et dans ce moment il voulait garder la paix de son âme. Et c'était une bonne inspiration du ciel... car personne ne se tenait penché sur les chassis de cette demeure, pour le voir s'acheminer vers la mort. Cependant, malgré ses bonnes résolutions, Jacques ne put s'empêcher de le constater d'un coup d'œil ; mais il fut plus fort qu'il ne l'avait prévu, et au lieu de jeter sur ce toit des paroles de malédiction, ses lèvres murmurèrent ces quelques mots, pendant que ses yeux se reportèrent vers le ciel :

— Mon Dieu, vous pardonnez, vous, aux cœurs qui faiblissent comme aux accusateurs injustes ;... et vous seul pouvez savoir quand les hommes sont coupables... Et puis, vous entourez notre vie de terribles mystères !... c'est sans doute pour nous conduire malgré nous dans les voies de votre Providence... Eh ! bien, soyez-en béni !

Après vingt minutes de marche, la troupe se trouva sur le ter-

rain désigné par la justice, et Jacques revit pour la première fois l'habitation de son père...

On se rappelle que la famille Landry l'avait fait transporter près d'un bosquet d'arbres qui abritait une petite élévation ; c'est sur la partie culminante de ce coteau que le prisonnier fut conduit. Aussitôt qu'il s'y fût arrêté, l'escorte forma une demi-circonférence autour de lui, le laissant adossé au bosquet, le visage tourné vers la maison. En même temps, les deux sapeurs chargés d'éclairer l'exécution vinrent se poster sur ses côtés, à une petite distance ; huit hommes de l'escouade s'avancèrent en avant et se fixèrent à trois pas de lui, et George prit place au bout de leur ligne pour donner le dernier commandement.

Tout le monde était à son poste ; l'officier regarda sa montre, il restait encore dix minutes pour neuf heures ; il fallait attendre le coup de canon du rappel, pour ordonner la décharge.

— Monsieur le lieutenant, dit Jacques, aussitôt qu'il vit le calme rétabli, j'ai une faveur à vous demander, si cela n'est pas contraire à vos instructions....

— Quelle est-elle ? répondit George.

— Je voudrais mourir à genoux.

— Cela est indifférent ; mettez-vous sur ce banc qui vous touche.

C'était celui qui servait jadis à la fête des anciens, *et sur lequel*, comme l'avait dit P'tit-Toine, *Jacques avait dû s'asseoir quand les anciens n'y étaient pas*. Il s'y installa, c'était maintenant son gibet.

— Il vous reste dix minutes pour vous recueillir, ajouta le lieutenant.

Le condamné promena son regard sur toute la scène qui se développait autour de lui ; le site qu'il occupait était assez élevé, et la lumière assez vive pour lui permettre d'apercevoir les premiers plans du tableau, la maison paternelle, les dépendances de la ferme et la rive de la Gaspéreau vaguement dessinée dans ses ombrages de saules et de trembles frissonneux. Dans ce moment, une brise de la mer agitait toute cette feuillée mobile et lui faisait rendre son plus triste gémissement. La mère Trahan avait bien fermé tous les volets pour être moins effrayée, ce qui donnait à la chaumière une apparence inhospitalière qu'elle n'avait jamais eue. On ne fermait les volets, autrefois, que pour se garantir contre les gros orages : la crainte des tueurs d'hommes ou d'autres malfaiteurs n'avait pas encore appris à prendre ces précautions humiliantes pour l'humanité.

Jacques se sentit ébranlé par cette vue ; tout cela lui remémorait trop de souvenirs !... Il ferma les yeux un instant ; il sentait ses

larmes y monter, et c'était mal se présenter devant la mort et devant des soldats quand il les avait si souvent bravés.

Un court moment de résistance entre l'homme de résolution et l'homme sensible suivit ce dernier coup d'œil jeté sur un séjour chéri ; après quoi, Jacques articula fermement ces quelques mots :

— Si, dans mon cœur ou dans mes paroles, j'ai fait à quelqu'un une injure que j'ignore, une injustice involontaire, je lui en demande pardon... Maintenant, mon Dieu, je vous offre ma vie pour le salut de mon pays ; délivrez l'Acadie ! sauvez la Nouvelle-France !

Comme il cessait de parler, une lueur rapide passa sur les nuages abaissés du ciel ; c'était l'éclair du canon de neuf heures. George fit entendre un premier commandement, et les huit soldats abaissèrent leurs fusils sur la poitrine de leur victime. Le lieutenant allait probablement dire quelques mots avant le signal de la décharge ; il paraissait pris de pitié et de remord devant cet homme agenouillé devant la mort ; mais un bruit soudain attira l'attention générale du côté de la maison ; la porte s'était ouverte avec fracas, et Marie, enveloppée de la tête au pied dans un grand châle noir, s'élança dehors. La mère Trahan et Pierriche, entraînés par son mouvement, essayèrent un instant de la retenir.

— Arrêtez, arrêtez ! criaient-ils ensemble. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! ils vont vous tuer !... Notre maîtresse, vous voulez donc mourir ?

— Laissez-moi, dit Marie, ne me suivez pas plus loin !

Et en même temps, elle leur rejeta son châle que Pierriche retenait encore, peu disposé qu'il était à obéir. En la voyant sortir des plis de cette sombre draperie, les deux fidèles serviteurs tombèrent à terre comme évanouis, pour prier, pour ne pas voir... car ils venaient de comprendre la résolution de leur maîtresse. Elle était revêtue de ses habits de noce, la tête parée de sa couronne de fleurs blanches, toute brillante de l'éclat de ses vêtements.

— Où allez-vous, malheureuse ? s'écria George en la voyant passer devant lui.

— Je vais mourir avec mon fiancé ! Je suis la cause de sa mort, je veux la partager.

— Insensée, que faites-vous ?... et vos parents, votre mère !...

— Ah ! oui ! mes parents, ma mère... ma mère !... c'est cruel à vous de me les rappeler ici !... Dieu les protégera !... et puis, ils ont d'autres enfants, d'autres soutiens, eux... ils ont des amis... vous n'avez pas pu leur faire croire qu'ils étaient trahis par tout le monde... Mais lui... vous lui avez tout ravi !... je viens lui prouver

au moins qu'en lui jurant ma foi de fiancée, j'étais prête aussi à remplir tous mes serments d'épouse !... Je veux le suivre jusque dans la mort.

— Mais cela n'est pas bien, retirez-vous, c'est un crime !...

— Un crime !... vous appelez cela un crime, vous !... Non, non, vous m'en avez fait un devoir en ne me laissant que cette voie pour regagner son estime et lui montrer mon innocence !... Si c'est un crime, eh ! bien, il n'appartient qu'à votre conscience, et vous le porterez !...

En lançant ces dernières paroles, Marie écarta de la main les fusils que les soldats tenaient toujours dirigés sur Jacques, et elle se trouva pressée entre les armes et lui.

— Jacques, lui dit-elle avec une douceur angélique, je t'avais voué ma vie... je te l'apporte... Ce n'est pas le temps de me disculper ; j'avais demandé à cet homme de le faire, lui qui m'avait, par un mensonge, attiré ta disgrâce ; il ne l'a pas voulu... Je viens te redemander ton estime, à cette heure, avec mon sang !... Jacques, tu as cru avoir des motifs suffisants pour me repousser à ton arrivée, pour douter de ma parole, pour briser des liens qui nous unissaient ; moi, je n'en aurai jamais pour accepter la séparation de nos deux cœurs, pour te tenir libre de tes engagements. Je t'avais promis d'être à toi le jour de ton retour... me voici !... Regarde, j'ai mes habits de noce, je suis prête à monter à l'autel. Aujourd'hui, tu ne peux me repousser, tu as les mains liées, et si ton cœur veut me rejeter encore, ton sang, lui, sera moins cruel ; il coulera dans le mien, nous serons mariés dans la mort !... et Dieu, qui a compté toutes nos larmes et qui a lu toutes nos pensées, bénira notre union, là-haut ! Jacques, là-haut !..... Maintenant, ajouta-t-elle en se retournant du côté du lieutenant, commandez à vos hommes !...

Puis elle s'attacha éperdument à la poitrine de son fiancé. Jacques laissa courber sa tête vers la sienne, et elles s'unirent pour l'éternité... Il était suffoqué, il ne put articuler que ce mot : " Marie !"...

L'ange qu'il avait appelé pour embellir sa mort était venu...

Les soldats, frappés de stupeur devant cette jeune fille toute rayonnante de beauté dans l'éclat de ses blancs tissus, restaient toujours là, l'arme en joue, la main tremblante, attendant un commandement. Ils n'avaient rien compris aux paroles de Marie ; mais son action puissante et les rayons de grâce qui s'échappaient de sa figure subjuguèrent ces natures vulgaires : il y a des moments où les tigres ont des larmes... les soldats de Georges pleuraient... Et lui, les bras croisés, le regard voilé, il regardait avec extase ce tableau d'amour sublime... Ah ! il ne sentait plus de haine, ni de jalousie, ni rien de ce qui est vil dans le cœur de l'homme ; il ne

sentait même plus le feu qu'avaient fait monter à son front les paroles de châtement de Marie ; il admirait, s'oubliant lui-même, ne songeant plus à ce qu'il était venu faire là. Et si, dans ce moment, il n'eut pas cru que toute réparation de sa part était superflue, il serait tombé aux genoux de ses victimes pour demander son pardon.

Mais le temps s'écoulait, il fallait exécuter les ordres supérieurs, et George se trouvait dans la cruelle alternative de laisser tuer Marie, ou de l'arracher du corps de son fiancé, pour pouvoir ensuite tuer celui-ci, devant elle !... Cela le révoltait également, il ne put s'y résoudre.

— Sergent, dit-il, sauvez la jeune fille ; que ces deux hommes la conduisent dans la maison, et la laissent au soin de cette femme qui est là, et puis, après cela, faites votre devoir.....

Aussitôt il se retourna pour fuir cette scène de désespoir...

Il n'était pas très-loin, quand il entendit un cri déchirant,..... et après... une décharge d'armes à feu, suivie d'autres cris de douleur. Il revint sur ses pas, n'y pouvant plus tenir. Il trouva Marie étendue, sans mouvement, sur le lit de la veuve ; elle n'était qu'évanouie.

Après avoir pleuré avec la pauvre femme et Pierriche sur cette victime innocente, qu'il contemplait peut-être pour la dernière fois de sa vie, il s'empressa de retourner au presbytère, avec son jeune domestique, pour envoyer à la fermière tout ce qu'il fallait pour soulager sa maîtresse.

Les soldats étaient déjà disparus, probablement du côté de la Gaspéreau, où ils devaient aller jeter le corps.

Le lendemain, on trouva des traces de sang à l'endroit de l'exécution et tout le long du sentier qui conduisait à la rivière.....

N. B.

(A continuer.)

ETUDES AMERICAINES.

I

L'histoire d'Amérique offre un intérêt particulier à ceux qui veulent étudier la formation des sociétés, se rendre compte des causes qui président à leur développement et à leurs progrès.

Par suite de la position dans laquelle se sont trouvés placés les peuples de ce continent, les moyens et la marche de la civilisation ont subi des influences toutes particulières. Ici, il n'y a pas eu formation, mais seulement transplantation de société, c'est-à-dire d'idées, d'opinions et d'institutions, transformées cependant par le milieu nouveau dans lequel elles avaient à se mouvoir et à fonctionner.

En Europe et en Asie, les peuples se sont élevés de l'état de barbarie à celui de civilisation par la voie la plus naturelle, celle du travail. S'ils avaient pu arriver à ce résultat par eux-mêmes, et sans un secours supérieur à l'homme, nous dirions qu'ils ont inventé la civilisation ; disons du moins qu'ils ont été les premiers à en goûter les nobles bienfaits.

La civilisation est dans l'ordre moral ce qu'est le capital dans l'ordre économique, et les liens qui unissent ces deux gloires et ces deux puissances de l'homme sont assez intimes, qu'elles ne peuvent pas exister l'un sans l'autre : le capital précède la civilisation, qui, sans lui, ne pourrait exister : ce serait l'état de nature, où l'homme, sans souci de son intelligence, est obligé d'appliquer chaque minute de son existence et chaque moyen d'action qu'il possède, au soutien de sa vie. Chaque progrès de l'humanité a été produit par le travail et le sacrifice : le progrès, c'est la récompense.

Il fallut que l'homme commençât par gagner son pain à la sueur de son front, puis qu'un excédant de travail ou une plus grande somme de sacrifices produisit quelque épargne : c'était le commencement du capital. Ce capital était susceptible de travailler à son tour et de produire ; dès ce moment l'homme a pu divertir une part de son temps pour son instruction, ou quelques hommes ont pu être choisis dans une société pour être consacrés à la culture de l'intelligence. Tel fut le premier pas de la civilisation.

Avec l'éducation vinrent d'autres besoins et de nouvelles aspirations. Le progrès continua sa marche à l'aide du capital centuplé par l'instruction et par l'expérience. Ainsi commença la gravitation de l'homme vers la fin qui lui est assignée.

Les progrès étaient les mêmes dans l'ordre politique. La propriété se fondait sur des assises solides, des lois étaient promulguées qui consacraient les droits nouveaux ; l'ordre et la régularité s'établissaient dans tous les rangs de la société ; on donnait au gouvernement assez de force pour qu'il assurât la sécurité personnelle et la conservation des droits des individus, et les peuples se réservaient assez de droits et restaient assez attachés à la liberté pour ne pas devenir les jouets de la tyrannie des chefs.

Mais tout ce travail se fit lentement, naturellement, par la seule force des choses et par la logique des événements. Il n'y eut rien d'arbitraire, rien d'artificiel, rien de forcé. Les constitutions ne furent écrites qu'après avoir reçu l'épreuve du temps, et les lois ne furent sanctionnées qu'après qu'une longue pratique en eût consacré la nécessité. De nouveaux rouages ne furent jamais introduits dans le système politique sans que la nécessité ne le commandât. La part des législateurs fut bien faible dans ce travail et dans ce mouvement de progrès. Ils n'eurent jamais qu'à décréter l'existence légale d'institutions déjà établies par le fait.

C'est ce que nous apprennent en même temps l'histoire et la philosophie sur l'origine de l'homme, sa nature, sa fin. Les nations privilégiées n'ont échappé à toutes ces phases de la civilisation que par l'influence directe de Dieu ; ainsi le peuple dont l'histoire est un miracle continu, ne peut être étudié à la lumière de la raison seule. Dans la sphère religieuse, c'est à la révélation et la tradition que nous devons demander la vérité et la raison de sa mission dans le monde.

II

En Amérique, il n'en fut pas ainsi. Ce continent fut établi à la fin du seizième siècle. C'est à cette époque que prit naissance

cette fièvre de la spéculation et de la richesse qui poussa, dans toutes les parties du monde alors connues, des flots d'aventuriers. Les rapports des premiers voyageurs contenaient des récits fabuleux et faisaient entrevoir les perspectives les plus brillantes sur les richesses que renfermait le nouveau continent, ainsi que sur le charme de son climat. Puis, il y avait des peuplades sauvages à subjuguier, de nouveaux royaumes à établir; dans ces immenses plaines jusque là sans culture, il y avait place pour des peuples nombreux. Et il y avait la liberté sans entraves et sans frein : ici, pas de lois, pas de souverains; chaque habitant serait son propre roi, et il n'aurait pas à se soumettre à d'autres lois qu'à celles du bien-être individuel. Il y avait rupture complète avec toutes les exigences sociales de la vieille Europe : plus d'aristocratie, plus de privilèges; l'égalité devait régner dans son application la plus parfaite.

Telles sont sans doute les idées qui durent dominer à cette époque en Europe, et qui poussèrent de suite les émigrants en si grand nombre sur les plages du nouveau monde. Et de fait, il n'en fallait pas plus pour stimuler l'ambition de tous les mécontents, de tous les aventuriers, de tous les hommes avides d'argent, de gloire et de liberté.

Tous ces aventuriers, jetés sur ce continent pour les mêmes causes ou dans un même but, et avec les mêmes moyens d'y arriver, durent naturellement se regarder comme des égaux. Dans leur nouvelle position, non-seulement les hiérarchies sociales et politiques du vieux monde n'avaient plus leur raison d'être, mais c'était souvent pour y échapper qu'on avait traversé l'océan.

Cette position particulière des premiers habitants du continent eut des effets de deux sortes : dans l'ordre politique et dans l'ordre économique. Du reste, ils se relient intimement et sont en réalité la conséquence les uns des autres.

Dans l'économie politique, ils ont trait surtout à la constitution de la propriété, et par suite, à l'importance qu'on lui a donnée dans la législation et dans la politique.

Dans une nation, la voie naturelle du progrès économique, c'est l'agriculture. Il faut commencer par tirer de la terre les objets nécessaires à la vie. Puis, plus tard, quand le chiffre des produits surpasse celui de la consommation, naît l'échange. Alors, le commerce est créé, bientôt suivi de la monnaie qui facilite les rapports commerciaux. Mais comme l'agriculture a fait le commencement de la prospérité nationale, elle en forme toujours le premier principe et la base. De là vient le grand respect proféré, partout

ailleurs qu'en Amérique, pour la propriété foncière, respect qui a même atteint parfois l'idolâtrie. On a été jusqu'à lui sacrifier la liberté individuelle, et on a donné au propriétaire du sol la propriété de la personne que le sol nourrissait. De là sont nés l'esclavage et le servage. La terre dominait, et tout lui était soumis, même l'homme qui l'avait fécondée de son travail, qui avait créé sa fertilité, qui, d'un outil incapable de rien produire par lui-même, avait fait un capital productif et susceptible d'augmenter indéfiniment en valeur.

On ne professait pas, cependant, un attachement aveugle ni exclusif à l'égard de la propriété, mais on la regardait comme la fidèle et sensible représentation du travail et de l'économie. En même temps, avec plus de logique que n'en ont montrée les fabricants de constitutions modernes, on n'avait pas ce suprême dédain de la bourgeoisie contemporaine pour les classes qui ne doivent pas ou ne peuvent pas posséder. Ainsi, on conservait pour ceux qui avaient illustré la patrie sur les champs de bataille, qui avaient, par leur courage, agrandi son influence et ajouté à sa gloire, la même reconnaissance que pour les citoyens qui avaient élargi le cercle de sa richesse et de son industrie. Pareillement, ceux qui consacraient leurs travaux à la culture des lettres et au culte de Dieu jouissaient du droit de citoyen dans toute sa plénitude, et les religieux et les évêques avaient leur place marquée dans les conseils de la nation.

La législation du moyen-âge avait pour base et pour premier principe le respect et l'amélioration de la propriété, par sa transmission et sa conservation intacte dans les familles. On savait que la patrie ne consiste pas seulement dans le gouvernement ou les institutions du pays, mais que c'est encore le sol qui nous a vu naître, et dont le souvenir est toujours si cher. On comprenait que le patriotisme puise aussi sa source dans l'attachement à la maison paternelle et au clocher du village. Cette législation était passée dans l'ordre social, et avait établi la transmission non-seulement des biens, mais des traditions de la famille, dont chacune possédait ainsi ses lettres d'ennoblissement. Les souvenirs se reportaient toujours en haut, et chaque citoyen trouvait parmi ses ancêtres un exemple à suivre, qui avait illustré la position qu'il occupait, et à laquelle ses descendants se trouvaient attachés davantage. L'aristocratie avait pénétré dans tous les rangs de la société, et partout se retrouvait son esprit d'honneur, de respect, de contentement mêlé de légitime ambition.

Cette aristocratie admettait une hiérarchie parfaite ; les classes étaient bien distinctes, et chacune, par l'union qui régnait parmi

ses membres, possédait assez de force pour assurer l'exercice et la conservation de ses droits, mais sans chercher à empiéter sur les droits et les privilèges des autres.

Pendant longtemps, les corporations furent toutes-puissantes. Sans nier les droits de l'individu, elles les réunissaient tous en un faisceau, pour les défendre ou les faire valoir auprès des autorités. Cette hiérarchie existait ainsi de la base de la société jusqu'au dernier degré, représenté par le roi.

Cette organisation démontre assez que l'individu, sans que ses droits fussent niés ou que sa liberté fût restreinte, se trouvait à faire partie d'autres sociétés, qui étaient comme autant d'états dans l'Etat, et qui représentaient une masse d'intérêts communs auprès de l'autorité supérieure du pays. Par la longueur des temps et par la force des circonstances, les intérêts qui existent dans une nation, et qui, par leur harmonie ou leur désaccord, font sa ruine ou sa prospérité, avaient pu se coordonner et prendre, dans la constitution politique, la place qui leur convenait le mieux pour le plus grand bien de la nation.

Par suite de ce principe de la représentation des intérêts, de préférence à celle des individus, dans la politique et dans l'ordre social, avait été établi le vote par corporations, au lieu du vote par tête. Ce principe avait aussi servi de règle dans l'institution des différents corps législatifs de l'Etat.

III

L'origine et l'histoire des sociétés américaines devaient être différentes. Les premiers colons entretenaient bien sans doute, en politique, des idées analogues à celles qui dominaient alors en Europe; mais, dès leur arrivée sur ce continent, ils devaient envisager, sous sa face véritable, la nouveauté de leur position et les nouveaux besoins de leur état.

C'est surtout au commerce que l'on doit l'Amérique; c'est par lui que ce continent fut découvert et c'est lui qui assura les premiers progrès des établissements qui y furent formés. Les célèbres navigateurs dont l'histoire mentionne les noms comme ayant exploré les côtes du continent, avaient pour but de chercher le fameux passage du Nord-Ouest, qui devait ouvrir à l'Europe les

richesses des Indes : ces navigateurs représentaient les intérêts des diverses compagnies de commerçants qui les avaient envoyés.

Les instructions données à ces marins sont très-intéressantes à étudier. Mais le point saillant, c'est que ces compagnies n'avaient en vue que cet unique but de faire le commerce, et qu'elles ne se proposaient même pas de prendre possession, en leur nom ou en celui de leur roi, des terres qui seraient découvertes par leurs envoyés. Cette lacune fut même une nouvelle cause de contestation, quand on en vint plus tard à discuter la priorité de la prise de possession des différents points du continent.

Quelques voyageurs, cependant, alléchés par l'appât des riches productions qu'ils avaient entrevues dans cette contrée nouvelle, formèrent le projet de l'exploiter à leur profit. C'est ainsi que se formèrent les premiers comptoirs ; mais, pendant longtemps, il fut toujours entendu qu'une résidence en Amérique ne pouvait être que temporaire. Les habitants ne faisaient que passer sur ce continent, sans jamais perdre de vue qu'une fois leur fortune faite, ils retourneraient en jouir en Europe. C'était toujours un état de transition. De ce fait particulier, il est résulté une grande influence sur les institutions politiques des divers États du continent américain.

Les formes de gouvernement se divisent en deux grandes catégories : celles qu'on est convenu d'appeler des gouvernements de droit divin, et les gouvernements populaires. Dans les premiers, les droits et les privilèges sont à l'autorité généralement représentée par un seul. C'est le roi qui fixe l'impôt, juge de tous les litiges, décide de tous les intérêts de la nation. Pour lui toute la responsabilité comme toutes les faveurs.

A certaines époques, et dans certains pays, ce pouvoir a subi sans doute des modifications et des tempéraments ; mais enfin, il formait toujours la base du système, et les droits populaires, au lieu d'être considérés comme des droits, étaient plutôt regardés comme des faveurs spéciales ; c'était un accessoire à l'autorité par elle-même illimitée de la royauté, au lieu d'être une garantie sérieuse contre ses empiètements ou un contrepoids à ses attributs et à ses privilèges.

Nous ne voulons point dire, cependant, que ce régime fût injuste, tyrannique ou insupportable, ainsi qu'on l'a répété tant de fois depuis la révolution française. Nous ne voulons pas même le condamner.

La position particulière de chaque nation, son genre de vie, ses habitudes, sa position géographique, et surtout ses mœurs et sa

religion, décident de la forme de gouvernement qui lui est la plus convenable ; et vouloir imposer arbitrairement à un peuple une organisation politique choisie au hasard ou appuyée seulement sur des données générales, quelque bonnes qu'elles soient en théorie, ce serait vouloir établir l'anarchie en permanence.

Le régime de vie intérieure des peuples européens s'accordait parfaitement de la monarchie absolue, et la marche rapide de la civilisation dans ces contrées, et leur glorieuse histoire, démontrent que les siècles passés n'ont rien à envier à l'époque actuelle, au point de vue de l'activité et du génie déployés, ou même de la liberté.

Puis nous professons la croyance que l'opinion publique, les mœurs, la religion, sont un frein bien plus puissant pour l'autorité, quelque illimitée qu'elle soit d'ailleurs, que ne peuvent l'être les chartes écrites ou les réglemens de police dont on a fait une si étrange consommation depuis trois quarts de siècle, en les décorant du nom pompeux de constitutions.

On a vu d'ailleurs les gouvernements populaires se livrer à tant d'écarts, commettre tant de bévues, pousser si loin l'abus de la confiance publique, qu'on n'a guère raison de discréditer sans cesse les institutions anciennes.

L'expérience a clairement prouvé que souvent les gouvernements populaires, et soi-disant responsables, ne reculent pas devant des actes de tyrannie dont les rois absolus n'oseraient jamais se rendre coupables. On dit que dans le système responsable (*self-government*), le roi ne peut mal faire. On peut appliquer cette maxime également aux ministres qui rejettent toujours la faute sur les corps délibérants, qui eux-mêmes se disent les représentants de l'opinion publique, de sorte qu'on ne peut trouver le vrai coupable, et que de fait la responsabilité n'existe nulle part.

Mais du reste, nous ne voulons marquer ici que le premier principe de chacun de ces gouvernements, et faire saillir les différences qui existent entre eux.

Il n'y a pas de forme de gouvernement, si tranchée qu'elle soit, qui n'admette quelque tempérament, qui ne soit imprégnée de quelque mélange de principes étrangers à sa nature. Dans la pratique ou dans le principe, dans le fonds ou dans la forme, on retrouve toujours sous un nom ou sous un autre, même dans l'organisation la plus despotique, quelque trace d'institutions populaires, et la marque que les droits et les vues du peuple ne sont pas totalement méconnus. Pareillement, il n'y a jamais eu de démocratie tellement pure qu'elle ne présentât quelque germe d'aristocratie ou de monarchie.

La royauté ne peut s'établir que sur une hiérarchie compliquée et qui puise sa force et son influence dans son ancienneté et dans les services rendus. Elle a dominé en Europe, quoiqu'avec des adoucissements plus ou moins marqués, appuyée qu'elle était sur une aristocratie digne et puissante, et sur les principes de respect et d'honneur qu'elle fait naître.

Mais en Amérique, il n'en pouvait être de même. La monarchie absolue aurait paru une anomalie, dans une société qui n'avait pas d'aristocratie, et dont toutes les institutions sociales devaient tendre à la liberté individuelle.

A l'origine d'une société, c'est toujours l'individu qui domine, et c'est toujours à lui que doivent se rapporter toutes les institutions politiques ; c'est pour son avantage et pour la sauvegarde de ses droits, que la législation est dirigée dans un sens plutôt que dans un autre.

Si, plus tard, des nécessités et des besoins nouveaux, des aspirations plus larges, des dangers jusque là inconnus, exigent que l'autorité ait un pouvoir plus étendu et une domination plus grande, il reste toujours des traces de cette origine toute libérale. Il devient nécessaire, c'est vrai, de rapprocher ensemble les individus, les familles, les provinces mêmes, afin d'assurer la paix au dedans et l'indépendance au dehors, mais on ne peut jamais remonter complètement le courant populaire, et l'influence des principes qui ont présidé à l'établissement de ces sociétés, continue toujours à se faire sentir. Voilà ce que prouve amplement l'histoire de ce continent.

C'est surtout cette crainte de la conquête qui a contribué à l'union des petits États pour en former un grand, et à l'établissement d'une centralisation plus ou moins forte, suivant que cette crainte était plus ou moins grande, et que les puissances contre lesquelles on était exposé à lutter étaient plus ou moins dangereuses.

Pendant longtemps, cependant, ce danger n'exista pas dans le nouveau monde. Les établissements se trouvaient éloignés les uns des autres ; les habitants s'occupaient exclusivement de la traite des pelleteries ou de l'exploitation des mines, et n'avaient entr'eux d'autres rapports que ceux qu'exigeaient les besoins de leur commerce ou l'esprit d'aventures qui animait à cette époque tous les voyageurs. Tout ce que les colons pouvaient demander à leur gouvernement, c'était le maintien de la tranquillité à l'intérieur, afin de leur permettre d'exploiter avec plus de facilité les immenses richesses qu'ils voulaient s'approprier.

Cette tendance à donner à leur gouvernement un pouvoir plus

restreint provenait encore de ce que les frais en sont toujours moins élevés. Pour eux, tout se réduisait à une question de calcul. Ils consentaient à payer l'impôt au gouvernement, mais seulement jusqu'à concurrence de ce qu'ils en retiraient sous forme de liberté ou de facilités industrielles et commerciales. Il n'existait pour eux aucune considération qui pût les porter à faire de plus grands sacrifices.

Le patriotisme aurait-il pu être le mobile de leur conduite? Mais la patrie ne se compose pas seulement de vallées ou de coteaux; la patrie n'est pas seulement le sol. C'est la société avec les institutions, les lois, les mœurs qui la régissent; la patrie, c'est surtout la chaîne de la tradition et de l'histoire qui rend une génération solidaire de plusieurs générations qui l'ont précédée, qui lui fait partager la gloire de leurs succès comme la honte de leurs défaites. Rien de tel n'existait en Amérique. Toute l'histoire avait été faite par la même génération, il n'y avait pas de traditions à conserver, peu de hauts faits à redire avec orgueil et à continuer. Non seulement cette histoire n'offrait pas de passé, mais elle n'offrait pas même d'avenir; il n'y avait aucun attachement aux institutions établies, aucun espoir même de les voir se propager.

Tout se résumait dans le présent, et par conséquent l'intérêt du présent devait dominer. C'était la politique du commerce et de l'égoïsme, sans donner cependant à ce mot une signification mauvaise. Nulle part on ne voit mieux qu'en Amérique les influences du commerce sur la politique, et c'est seulement en partant de ce fait qu'on peut étudier avec fruit l'histoire de ce continent.

La spéculation pousse naturellement et logiquement à la démocratie, et sous l'empire de telles circonstances, le gouvernement populaire, que la nation peut contrôler directement, est toujours celui qui est préféré.

Mais le gouvernement populaire ne peut convenir à un peuple nombreux ou qui habiterait un territoire d'une grande étendue. Aussi à son origine on voit toujours qu'il ne comprend qu'une simple municipalité.

Cette forme gouvernementale permettait une organisation moins compliquée, et par conséquent moins dispendieuse; puis chaque citoyen avait toutes les facilités d'agir directement sur ceux qui avaient la régie de la communauté, afin d'en obtenir justice.

Mais cet état de choses ne pouvait durer indéfiniment. Avec les progrès de la civilisation, les intérêts grandirent, les tendances se modifièrent et s'affermirent. En même temps les ambitions

naquirent, et la conquête devint à craindre. Pour s'en préserver, il fallut rechercher les moyens de disposer d'une plus grande force, par l'application d'un nouveau système politique. Alors on vit les états voisins, homogènes, descendant d'une même origine, pratiquant la même religion, ayant les mêmes habitudes et autant que possible les mêmes intérêts, se joindre ensemble dans le but de défendre tous ces droits communs, et d'opposer à l'ennemi une action plus unie et une résistance plus sérieuse.

Voilà pour les causes de l'union ; mais comment cette mesure devait elle s'effectuer ? et jusqu'à quel point devait-elle modifier les systèmes jusque là en force ? La cause même de l'union nous indique dans quel sens elle dut s'opérer.

Tout le résultat qu'on voulait atteindre consistait dans l'organisation d'une force suffisante pour défendre le territoire commun, et par conséquent on ne devait demander que l'union de l'autorité militaire et des pouvoirs qui s'y rattachent directement. Il n'y avait aucune nécessité d'abolir ou de modifier essentiellement les gouvernements déjà établis ; au contraire, le même besoin de liberté ou de décentralisation conserva toujours sa même intensité et resta vivace dans toutes les institutions ; on éprouvait même le besoin de consolider davantage ce qu'on pouvait en préserver, en face de la nécessité qu'on subissait d'en abandonner une partie.

Il fallut donc chercher une combinaison capable de donner une plus grande force, avec la plus grande économie, et conserver en même temps la plus grande part des avantages de l'ancien système. Alors ces provinces formèrent ensemble une alliance défensive, mirent en commun une part suffisante de leurs ressources en hommes et en argent ; ils resserrèrent, en face du danger ou de l'ennemi, le lien des intérêts communs qui les unissait déjà. Ainsi fut appliqué un système composé de deux gouvernements existant simultanément, et ayant chacun une sphère d'action séparée.

De là l'établissement du système fédéral. Il était né en dehors des combinaisons des individus, et il avait été imposé par les circonstances mêmes sous l'empire desquelles ces nations s'étaient fondées et avaient vécu ; les seules influences qui avaient présidé à sa formation étaient les besoins mêmes de ces peuples, qui trouvaient dans ce système une réponse à toutes les exigences de leur position particulière.

C'est un fait digne de remarque que nous trouvons le système fédéral invariablement établi dans la jeunesse des nations ; il suit toujours leur enfance, pour se prolonger parfois jusque dans leur vieillesse.

La France, durant quatorze siècles, a été divisée en provinces indépendantes les unes des autres sous plusieurs rapports, et spécialement pour ce qui regardait leur législation. Mais à l'origine de la monarchie les signes distinctifs de ce système sont plus apparents encore, puisque nous y trouvons plusieurs seigneurs et même plusieurs rois guerroyant les unes contre les autres, rendant au Roi de France un hommage presque de pure forme, et ne se rangeant sous ses drapeaux que lorsqu'il fallait combattre l'étranger.

En Angleterre, l'histoire mentionne l'Heptarchie, dont quelques traces se sont perpétuées presque à nos jours, et certains comtés ont conservé depuis cette époque leurs lois particulières sur les successions et la transmission de la propriété.

Nous ne parlerons pas de la Suisse ni de l'Allemagne, puisque le système fédéral s'y retrouve encore aujourd'hui tel qu'il a été depuis l'origine de leur histoire.

Mais les systèmes politiques les moins imparfaits ont toujours leurs inconvénients; ils laissent toujours prise aux ambitions personnelles, qui travaillent sans cesse à se substituer aux principes et aux besoins de la nation.

En Amérique surtout, où l'esprit de liberté était porté jusqu'à ses extrêmes limites, il n'y a rien de surprenant que la personnalité des chefs et la centralisation aient tenté de reprendre le dessus, et que l'on ait souvent essayé d'opérer une union parfaite, à la place de la fédération, afin d'offrir une plus grande somme de pouvoir à celui qui devait dominer. Mais une situation aussi anormale ne pouvait subsister sans difficultés, sans froisser profondément le sens national, et sans produire immédiatement un enraiment de tous les rouages.

Voilà pourquoi l'Amérique du Sud, à part le Brésil, n'a vécu jusqu'à présent que dans une série de révolutions se succédant à des époques périodiques, et malheureusement très-rapprochées. Voilà aussi pourquoi les États-Unis, depuis leur établissement, ont subi déjà trois révolutions, dont la dernière et la plus terrible vient à peine de se terminer, pour être suivie d'une révolution politique dont nous ne sommes pas prêts de voir la fin.

Le mécontentement profond et les révolutions que produit en Amérique la centralisation politique, ne disparaîtront pas de sitôt; l'éducation est trop répandue, la colonisation n'est pas suffisamment avancée et laisse encore une trop large place à l'initiative individuelle, pour croire que les populations courberont jamais le joug sous un pouvoir arbitraire. Puis il faudra auparavant modifier

profondément toute la législation, qui est essentiellement démocratique, et qui le devient chaque jour davantage.

Un pays ne peut pas être franchement démocrate à sa base et franchement monarchique au sommet. On peut bien faire sur le papier des constitutions de tout genre, et l'esprit humain est toujours libre de se donner pleine carrière. Mais tous ces projets n'ont qu'un défaut : c'est qu'ils ne seront jamais praticables.

C'est un grand tort qu'on a eu et dont on ne s'est pas encore corrigé, de vouloir faire de la politique en dehors de l'économie politique. Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances, disait un économiste français. C'est la même chose pour tout ce qui se rattache à l'état financier, social ou politique d'un peuple. Tout se lie, tout s'enchaîne, pour former un tout complet et bien ordonné ; et on ne peut toucher à l'un des anneaux de cette chaîne sans qu'il en résulte une désunion générale.

Quand on veut remonter à l'origine d'une forme gouvernementale, il faut toujours la rechercher dans les institutions sociales mêmes de ce peuple, il faut toujours commencer par étudier ses habitudes, ses opinions et la tendance que l'histoire doit leur avoir imprimées. Voilà pourquoi l'économie politique et sociale fait toujours la base même de la science des gouvernements.

Il y a aujourd'hui deux grands principes qui divisent le monde politique comme le monde économique. Ils marchent de pair l'un à côté de l'autre, chacun dans une sphère d'action séparée. Les hommes politiques sont ou conservateurs, monarchistes, partisans avant tout de l'autorité ; ou réformateurs, démocrates, sacrifiant tout à la liberté et aux droits de l'individu. Les premiers sont représentés parmi les économistes, par les protectionnistes, les partisans de l'agriculture et des doctrines qui doivent surtout la favoriser ; ce qu'ils veulent avant tout, c'est la production d'une richesse utile et l'augmentation du capital productif. Les seconds se nomment libre-échangistes, utilitaires, positivistes, veulent avant tout favoriser le commerce et les industries souvent inutiles ; ils attachent beaucoup plus d'importance que les premiers à la diffusion de la richesse, et la préfèrent même souvent à son augmentation.

La première école appuie la richesse nationale principalement sur la propriété foncière, l'autre sur la propriété mobilière. La première admet l'aristocratie avec toutes ses conséquences, les traditions nationales, la solidarité des classes, des familles et des nations ; elle n'aurait jamais inventé le principe de la non-intervention. Les privilèges conquis par des services rendus sont par elle regardés comme sacrés. En un mot, elle favorise d'abord

tout ce qui constitue spécialement la force, l'homogénéité et la grandeur d'une nation.

L'autre, au contraire, s'appuyant sur la propriété mobilière, sur l'industrie et le commerce, abhorre les privilèges en niant la solidarité, et prenant pour règle principale la liberté de chacun, laisse tout à l'intérêt privé, à l'initiative individuelle.

Dans l'Etat, elle considère d'abord les citoyens pris séparément, elle s'attache à l'individu et à ses intérêts particuliers. Par conséquent, la paix et la tranquillité intérieure sont les premiers objets de ses soins. L'honneur national, le maintien des traditions et la gloire du présent et de l'avenir, ne viennent qu'après.

S'inspirant de l'intérêt de chaque individu qui, considéré isolément, ne travaille qu'aux entreprises qui doivent lui donner quelque profit net, elle repousse toute idée de guerre et de succès militaires. Et pourquoi en serait-il autrement? La gloire militaire n'est toujours que pour les chefs. Et le particulier ne veut pas la payer de son sang et de son travail. Voilà pourquoi les confédérations ne sont jamais conquérantes; elles ne peuvent pas avoir l'ambition de remporter des victoires, et elles seraient assez embarrassées d'une annexion qui serait pour elles une source continuelle de trouble et de désordre. Seulement, lorsqu'on veut attenter à leurs droits, quand on attaque leur indépendance ou qu'on veut nuire à leur liberté et à leur prospérité, on les voit se lever avec l'unanimité que donne le désir de venger une insulte pour laquelle chaque citoyen se sent personnellement attaqué, et pour conserver des droits et des libertés dont il goûte chaque jour l'influence bienfaisante.

Du reste, ce n'est pas seulement en Amérique qu'on a pu observer les effets du commerce et de l'esprit mercantile sur la politique générale d'un pays. Qu'on étudie l'histoire de l'Angleterre depuis cinquante ans, et on trouvera que toutes les mesures du pouvoir ont été subordonnées aux intérêts des fabricants.

Et le principe de non-intervention, où prend-il sa source, si ce n'est dans l'esprit d'égoïsme qui anime tous les gouvernements, dans leur mépris des traditions et dans leur insouciance de l'avenir? Mais tout cela est inspiré par l'esprit de spéculation qui a tout imprégné de son souffle empesté, qui a fait taire partout les plus nobles instincts de l'âme humaine, pour lui substituer, dans la direction des affaires, une doctrine étroite, aussi desséchante et aussi démoralisatrice pour le cœur que pour l'esprit. La spéculation, c'est l'adulation de la propriété mobilière au dépend de la richesse foncière, c'est le règne de l'agiotage et du capital fictif qui fait fuir

le capital sérieux, comme les méchants font fuir les bons. La propriété mobilière, une fois qu'elle a établi son empire en dominant la théorie que l'agriculture est la première richesse d'un pays; une fois qu'elle est parvenue à dominer cette richesse, qu'elle a monopolisé pour elle-même les faveurs de l'opinion publique qui en sont toujours plus ou moins l'expression, eh ! bien, alors se trouvent niés la tradition, les principes de solidarité qui unissent les nations et les générations entre elles; alors commence le règne de l'individualité, de l'indépendance du citoyen reconnue en principe et appliquée dans tout le système gouvernemental. En un mot, c'est l'établissement de la démocratie sociale; car il ne faut pas juger seulement d'une nation et de son état politique par ses constitutions écrites ou par ses chefs apparents. Tel Etat, avec un roi à sa tête, peut être plus démocrate qu'un autre qui nommerait par élection tous les officiers publics. Il faut considérer avant tout l'état de la législation et le courant de l'opinion publique, qui sont toujours conformes à la nature même de la société. Aujourd'hui, par exemple, le Brésil, vu l'état de tranquillité dont il jouit et les dispositions géographiques de son territoire, est en réalité plus libre et plus démocrate que ne le sont les Etats-Unis, où la centralisation a fait des progrès immenses durant la dernière guerre.

IV

Quand on dit, néanmoins, que toute l'Amérique a été donnée en pâture aux trafiquants et aux spéculateurs, il y a une inexactitude à rectifier, ou plutôt il reste une lacune à remplir. A l'époque où fut établi le nouveau-monde, les guerres de religion sévissaient en Europe. Le protestantisme venait de naître, et soulevait, par la hardiesse de ses doctrines et par ses violences, l'animosité de tous les gouvernements restés fidèles à la foi catholique. Des deux côtés les persécutions prenaient des proportions immenses.

Les minorités catholiques et les minorités protestantes songèrent dès lors à rechercher un lieu à l'abri de leurs oppresseurs, et qui leur permit d'exercer en paix le culte auquel ils étaient attachés. Le continent américain paraissait devoir combler leur espoir et même au delà. Ils étaient sûrs d'y trouver une terre hospitalière, d'une grande fertilité, dont l'étendue ne pouvait être connue, couverte

de forêts précieuses ou de prairies peut-être plus précieuses encore, remplie de métaux si enviés de la vieille Europe, et habitée par des tribus sauvages, encore complètement étrangères à la civilisation, faciles à subjuguier, et susceptibles d'être conquises aux lumières du Christianisme. Ici ils n'avaient à craindre aucun oppresseur, et les lois auxquelles ils seraient soumis, ils en seraient eux-mêmes les auteurs. Ici plus de nécessités politiques naissant des susceptibilités d'un pouvoir ombrageux ou des exigences de position ou de l'unité nationale.

Voilà la deuxième classe de colons qui a peuplé une partie de l'Amérique. Nous la retrouvons, en dehors du Canada, spécialement dans le Maryland, où s'établirent des catholiques ; dans le Brésil, où fut fondée une colonie de protestants, d'après les instructions de l'amiral de Coligny, et dans la Nouvelle-Angleterre, la patrie des Puritains. Pour cette classe d'habitants, le premier de tous les biens c'était la liberté ; c'était pour elle qu'ils avaient renoncé à toutes les jouissances de la civilisation, et qu'ils étaient venus planter leur tente sur les côtes du continent nouveau.

Quelques uns d'entr'eux, cependant, firent preuve d'un cruel esprit d'intolérance, notamment à l'égard des catholiques ; ils avaient transporté avec eux toutes les vieilles rancunes du fanatisme de l'Europe. Mais il restera à l'éternelle gloire du Catholicisme que la liberté de conscience et de religion fut proclamée pour la première fois sur ce continent par les catholiques du Maryland. Du reste, on comprend qu'une fois dans cette nouvelle patrie, n'ayant plus à redouter les persécutions, le sentiment religieux perdit de son influence politique, et on cessa de lui faire une part aussi grande dans la direction générale des affaires. De sorte que bientôt ces populations s'inspirèrent simplement de leur position particulière et fondèrent leur société conformément à leurs besoins nouveaux ; ainsi leur histoire rentre dans le courant que nous avons tracé plus haut.

Voilà deux des traits principaux de la civilisation américaine, et de la politique qui en est résultée. Tels sont les principes qui ont présidé à l'établissement de la plus grande partie du territoire de ce continent ; partout et à toutes les époques, on en retrouve la trace et l'influence.

C'est dans leur étude seulement qu'on peut trouver l'explication de l'état politique actuel de ces contrées et la clef de toute leur histoire.

Ces principes cependant, malgré leur puissance et malgré l'influence qu'ils devaient exercer sur la marche et le développement

des diverses nationalités américaines, ont pu subir l'action d'autres influences, de circonstances et de milieux divers dans lesquels ils ont été appliqués.

Quelques unes de ces nationalités se sont trouvées placées dans des circonstances exceptionnelles, et les vues bien déterminées de leurs fondateurs les ont fait dévier plus ou moins de la voie que nous avons tracée plus haut. Mais alors il y avait en action deux forces agissant en sens divers, et les faits se sont traduits par la résultante de ces forces dont on suit partout la trace.

Il y a surtout la religion catholique qui a mis son empreinte ineffaçable sur l'une de ces nationalités, la nationalité canadienne-française. Le commencement de notre histoire a été écrit entièrement avec le travail du missionnaire et le sang des martyrs. Sur les bords du St. Laurent fut transportée une nouvelle France, avec toute son organisation politique et civile. C'est là un des côtés les plus originaux de notre histoire, et qui mérite d'être étudié, non-seulement parce que cette histoire est la nôtre, mais encore parce qu'elle nous raconte une lutte longue et constante de principes, dont les effets doivent nous servir à soulever le voile qui recouvre l'avenir. L'histoire est faite avant qu'elle s'accomplisse, et les nations ont une tendance presque irrésistible à suivre la direction qu'on leur a imprimée.—L'espace ne nous permet pas ici de développer ces considérations sur l'histoire de notre pays ; mais nous devons du moins les indiquer.

Comme nous le disions plus haut, nous avons seulement voulu marquer ici le point saillant, le cachet particulier et les principes généraux de la civilisation américaine. L'histoire ne peut pas s'écrire avec une régularité mathématique. Les peuples, comme les individus, sont des êtres doués de libre arbitre, et la responsabilité de chaque génération ne peut jamais être complètement dégagée.

Ce serait un travail bien intéressant et bien utile à faire que cette étude de la politique et de la société américaine, qui déteint maintenant si vivement sur l'univers entier. Il y a, dans cette histoire, matière à bien des théories ; mais au fond de chacune d'elles, on trouvera l'*Idée Américaine*. On peut se révolter contre elle, on peut la combattre, mais il faut l'accepter et compter avec elle.

Il y a là un fait auquel on n'a pas suffisamment fait attention quand il s'est agi de donner des lois aux sociétés de ce continent : on a trop voulu les traiter à l'europpéenne. Il s'en est invariablement suivi des froissements et des révolutions. Qu'on veuille réagir contre des faits ou des idées qui n'offrent pas de garanties

suffisantes d'avenir et de stabilité, qu'on veuille lutter contre la démocratie américaine, c'est ce que nous nous expliquons, c'est ce que nous approuvons. Mais si on marche à l'aveugle dans cette voie, si on combat à l'aventure, on court grand risque de tirer sur ses propres troupes.

J. A. N. PROVENCHER.

ERRATUM de la dernière livraison :
Page 171, dernière ligne, au lieu de *battre*, lisez *battue*.

AVENTURES ET VOYAGES

LA PÉTROLIE. ¹

I

LA PÉTROLIE ET LA FIÈVRE DE L'HUILE.

La Terre Promise aujourd'hui c'est... la Pétrie. Les fleuves n'y sont pas de lait, de vin ou de miel, mais d'huile. Cette huile, sans doute, n'est pas absolument celle dont les flots sortis du rocher réjouirent tant le patriarche ; néanmoins, c'est bien aussi de l'huile de roche, congénère de l'huile biblique. Non-seulement l'estomac s'en accommode, mais elle est merveilleuse pour assouplir les articulations, adoucir la peau et stimuler toute l'économie animale. C'est une huile végétale, quoi qu'on en puisse dire, car elle vient en ligne directe de forêts antédiluviennes, de fougères oléagineuses, de pins résineux ensevelis pêle-mêle dans les profondeurs de la terre. Malheureusement, elle arrive à la surface chargée de mélanges étrangers exhalant des odeurs âcres et nauséabondes ; elle est de la famille du limon et du bitume ; elle reporte la

¹ Cette relation tout-à-fait originale est due à la plume du célèbre correspondant du *Times*, M. W. Russell.

pensée vers cette fameuse tour qui ne devait jamais s'achever, et vers ce lac qui ne devait jamais se remplir ¹.

Quoi qu'il en soit, on n'a pas vu de notre temps un Eldorado pareil au pays qui la produit. Sous sa douce influence, un vaste district sauvage, sec et désolé, de la Pensylvanie est né tout à coup à une vie nouvelle. Des fermes solitaires ont été converties en cités populeuses ; des rivières que visitaient seules des barques de pêcheurs, sont aujourd'hui encombrés de bateaux à vapeur et de chalands ; les forêts sont sillonnées par les locomotives, et la rive bourbeuse qui s'appuyait contre la colline est devenue un quai bordé d'hôtels, d'habitations, de réservoirs à pétrole, de restaurants et de magasins. L'huile, aspirée ici par des pompes, jaillit un peu plus loin en sources vives, et la foule se précipite là où le précieux liquide arrive à la surface avec le plus d'abondance. Des fortunes énormes sont faites ou plutôt se font elles-mêmes en un jour. Les chiffres qu'on cite sont étourdissants ; il n'existe pas d'exemples semblables de fortunes soudaines. Les merveilleux butins des premiers conquérants espagnols ne sont rien, comparés à cela. Il ne s'agit point seulement ici d'une valeur représentant la richesse ni d'un médium de commerce, mais bien d'un article de première nécessité, et cet article le sol le produit par torrents inépuisables.

Il y a toutefois un revers à cette magnifique médaille. Qui dit abondance ne dit pas toujours plaisir. Pour le héros habitué à brandir la lance, le canon n'est pas la dernière expression du beau, et la vapeur n'est ni le coursier rapide dont le sabot soulève des tourbillons de poussière, ni la voile gonflée qui glisse sur le dos des vagues. Ce paradis de l'huile est après tout une des régions les plus dégoûtantes qui soient au monde. L'huile d'olive, l'huile de palme ou l'huile de coco sont des liquides agréables, poétiques même. Il n'est pas une maison de campagne de l'Europe méridio-

¹ MM. Pelouze et Cahours ont étudié chimiquement les huiles minérales d'Amérique. Ils y ont constaté l'existence d'un composé de carbone et d'hydrogène, d'une odeur éthérée, qu'ils ont appelé *hydrure de caproïlène*. Les huiles américaines se séparent, au moyen de distillations successives, en un liquide léger et volatil, comme la benzine, et une huile volatile plus lourde ; c'est cette dernière qui sert à l'éclairage. D'après Mowbray, l'huile brute contient 55 pour 100 d'huile éclairante, d'une densité de 0,77 à 0,82 ; 27 pour 100 d'essences plus légères, et 12 pour 100 d'huiles plus lourdes chargées de paraffine. Le reste est formé d'impuretés.

L'huile minérale naturelle ou pétrole (du latin *petra*, pierre, et *oleum*, huile), dite aussi *huile de pierre*, a été connue de toute antiquité. On la trouve en Asie, dans un certain nombre de contrées de l'Europe et surtout en Amérique. Depuis quelques années, il en a été découvert au Canada et aux Etats-Unis des sources véritablement intarissables. La source de pétrole de Gabian, près Pézénas (Hérault), est à peu près la seule qu'on connaisse bien en France, ce qui a valu au pétrole le nom d'*huile de Gabian*. Elle a été découverte en 1608. Il en existerait d'autres, paraît-il, en Alsace.—*Note du traducteur.*

nale qui ne soit fière de sa meule à olive. Si vous attrapez une petite tache de cette huile, s'agit-il même d'une huile un peu rance, vous ne vous en inquiétez guère. On y est fait, et les cuisinières aussi ; d'ailleurs on fabrique avec cette même huile d'excellents savons. Mais le pétrole vient des entrailles de la terre, et son odeur révèle suffisamment son origine. Ne songez pas à y échapper. La vapeur remplit l'air au point de le rendre explosible, et bien qu'il soit recommandé de ne pas fumer, plus d'un imprudent brave le danger et fume. Tout est saturé d'huile autour de vous : la boue dans laquelle vous vous enfoncez, chaque fil des vêtements qui vous couvrent, ... ajoutons même les conversations de la population tout entière. Vous n'entendez parler autour de vous que de la hausse ou de la baisse de l'huile, et de la richesse ou de la pauvreté de tel ou tel lot. L'huile envahit tout votre être, votre nez, vos yeux, vos oreilles, les pores de votre peau, vous en avez même en permanence le goût dans la bouche. Vous arrêtez-vous à contempler les beautés du paysage, la brise vous apporte l'odeur de l'huile mêlée aux parfums des fleurs sauvages, et l'huile encore couvre la surface du lac de taches irisées aux reflets métalliques. Les maisons, les meubles, les chemins de fer, les bateaux, les chevaux, les hommes, tout est couvert d'huile. Les gens les plus délicats, les plus dédaigneux, s'abandonnent à la graisse, à la malpropreté et aux haillons. Quand leurs vêtements deviennent trop tachés ou trop pesamment chargés d'huile pour pouvoir être portés plus longtemps, ils vont s'habiller de pied en cap à un magasin de confections et jettent leurs vieux habits à la rue. Ils se gardent bien de les brûler, ils risqueraient d'incendier la ville et de faire de la Pétrie un désert ou un volcan. Chacun ne vise qu'à une chose : gagner de l'argent, et le bien-être, la propreté, la dignité personnelle, la vie elle-même, tout doit céder devant ce but unique.

Jusqu'à présent l'huile, quelle qu'en soit la nature, avait un mauvais renom en Angleterre, plus mauvais même qu'elle ne le méritait. La cargaison d'un baleinier heureux n'est désagréable à l'odorat que quand elle commence à fondre en approchant des côtes britanniques. Les fabricants de suif conservent leur appétit et leurs dehors florissants. L'odeur de la machine à vapeur, bien qu'un peu écœurante pour le novice, est presque imperceptible pour certains individus. Il y a assez d'huile dans une cuisine italienne pour soulever l'estomac de cinquante Septentrionaux ; les indigènes cependant ne s'en plaignent pas. Il est même en France bon nombre d'hôtels où l'on mange, boit et dort à côté de la lampisterie, ou immédiatement au-dessus de ses fenêtres ouvertes.

A la rigueur on se fait à tout cela, mais on ne se fait pas au pétrole. La région qui fournit ce produit ne deviendra jamais un séjour habitable. On vivrait plutôt au fond d'une mine de houille, ou dans la ville de Swansea au milieu des vapeurs du cuivre en fusion. La Pétrolie, c'est la mer Morte vivante, la mer Morte en pleine activité chimique et commerciale, la mer Morte noyant et rejetant ses victimes et les poursuivant partout de ses exhalaisons méphitiques.

Le pays abonde en merveilles géologiques dont on ne tient aucun compte. Qui se soucie du plus ou moins d'antiquité de ses formations souterraines ? Que les forêts fossiles rendent leur huile et restent en repos, on ne leur en demande pas davantage. C'est aussi ce que nous ferons ; le côté purement scientifique de la question n'est pas celui qui doit nous occuper d'abord.

Mais, nous demandera quelque lecteur, comment donc le monde s'est-il ainsi trouvé préparé tout à coup à ajouter une aussi énorme quantité d'huile à la consommation déjà existante ? A cela nous répondrons qu'à différentes époques rapprochées du temps actuel, d'incroyables efforts ont été faits pour maintenir la production au niveau de cette consommation. La pêche de la baleine et du veau marin languissait, le commerce des suifs russes était en baisse. Les colonies de l'Angleterre, depuis un certain nombre d'années, ont mangé leurs moutons, au lieu de retirer de l'animal toute la graisse qu'il pouvait donner. La même chose s'est passée dans l'Amérique du Sud, et le commerce de l'huile de palme, qui devait remplacer en Afrique la traite des noirs, est encore à l'état rudimentaire. A côté de cela, les exigences de la consommation ont augmenté dans une proportion considérable. On a de plus en plus besoin d'huile pour les machines à vapeur, l'éclairage et le combustible même. La chimie fait tous les jours des découvertes ayant pour objet la conversion en huile d'une foule de matières étrangères, et travaille, dans ce but, à des combinaisons aussi difficiles que désagréables souvent. Enfin, depuis quelques années, la consommation était menacée d'être arrêtée court. On a déjà calculé le temps que pourraient durer encore les vastes houillères de la Grande-Bretagne. Les forêts ont disparu du sol britannique ; elles sont en train de disparaître du sol français et du sol allemand. Les Etats de l'Europe continentale, loin de prohiber l'importation des houilles anglaises, font des traités pour l'attirer chez eux. Il y avait donc crise pour la gigantesque consommation de cet article, quand tout à coup la terre a ouvert sa cassette et a montré, là où on s'attendait le moins à les y trouver, des trésors d'une incalculable

lable richesse, et nous voilà pourvus pour longtemps d'immenses approvisionnements d'huile, c'est-à-dire de combustible, de lumière et de tout ce que peut donner ce nouveau produit. Ne nous plaignons donc pas trop de la malpropreté et de l'odeur repoussante de cet article ; ne le demandons pas enveloppé d'un peu plus de poésie. Le travail est toujours poudreux, barbouillé, graisseux ou pire encore. C'est la vieille malédiction qui pèse sur les fils d'Adam et qui les poursuit jusque dans le développement le plus récent de l'industrie et de la richesse.

Le voyageur qui reverrait aujourd'hui, à quatre années de distance, le pays sauvage et bien rarement visité que la découverte du pétrole a rendu tout à coup si célèbre, aurait peine à le reconnaître. A part les rivières et les montagnes, tout y a changé d'aspect. Au lieu de forêts et de cours d'eau solitaires fréquentés seulement de temps à autre par des sportsmen enthousiastes, il retrouverait des villes et des villages animés de l'activité la plus brûlante, une activité qui n'a sa pareille en aucun endroit du globe.

Depuis trois ans la Pétrolie, avec les incalculables richesses de son sol, est devenue une puissance dans l'Etat, et chaque jour étend son influence et ajoute à la liste des colossales fortunes réalisées en l'espace d'une semaine par les possesseurs de quelques arpents de quelque misérable ferme sur laquelle il a été trouvé de l'huile, ou par l'heureux spéculateur dont la sonde a rencontré une abondante source de pétrole. A vrai dire, la propriété matérielle de cette région s'est accrue dans une proportion fabuleuse, et l'on peut affirmer sans exagération qu'à trente milles à la ronde autour d'Oil-City, il y a maintenant plus de villes qu'on ne comptait de hameaux ou même de fermes il y a quatre ans. Corry, par exemple, était à cette époque une pauvre ferme dont le maigre sol eût été bien payé, bâtiments compris, au prix de 8 dollars l'acre, ou 40 francs l'arpent. C'était un simple lieu de halte pour les sportsmen en tournée de chasse dans les vallées qui sont aujourd'hui le siège par excellence des exploitations de pétrole. Or, Corry est aujourd'hui une ville de 10,000 habitants. C'est là que l'*Atlantic and Great Western Railway* a son grand dépôt. Corry est le centre du commerce de l'huile ; on y compte vingt banques et deux journaux, et l'on y construit en ce moment un grand théâtre pour l'opéra. Tout cela est l'œuvre de quatre années ; et le site même de cette ville, où il se fait pour plus de 75 millions de francs d'affaires par an, et où le terrain se vend plus cher le mètre qu'au centre de Paris ou de Londres, eût pu, il y a quatre ans à peine, être

acheté moyennant une centaine de mille francs. Et Corry est un exemple entre cent autres. Rouseville, Plummer, Titusville, Franklin, plus jeunes que Corry de deux années, rivalisent déjà avec elle en étendue et en importance. Oil-City, qui n'a que trois ans de date, est un phénomène de la même espèce qui peut lutter avec Corry, et qui n'a de plus extraordinaire que Pithole-City, une cité vieille de quatre mois seulement, et vers les merveilleuses sources de laquelle on se précipite avec une fureur sans égale de tous les points d'alentour.

Jamais les mines d'or de la Californie ou de l'Australie ne produisirent fièvre pareille à celle qu'a fait naître la découverte des nouvelles régions pétrolifères de l'Amérique septentrionale ; l'empressement avec lequel on y court tient de la folie. Creuser la terre pour en tirer de l'or est un moyen de faire fortune à la fois lent et peu certain. Dans les régions à pétrole, au contraire, tout se fait rapidement et il y a quelque chose de positif. En somme, c'est une vraie loterie où il s'agit de risquer 25,000 francs pour la chance d'en gagner 5 ou 6 millions. S'il y a beaucoup de billets nuls, il y en a aussi beaucoup de primés, et quand les primes sortent, elles sont tellement hors de proportion avec l'enjeu, qu'il n'y a pas à s'étonner de voir des individus aventurer leur dernier sou dans une opération qui peut en huit jours les faire plusieurs fois millionnaires. Tout ce qu'on a écrit des fameuses actions de la mer du Sud en Angleterre et de la banque de Law en France n'est rien, comparé à la rage de spéculation qui sévit dans la Pétrolie.

Là tout raisonnement est superflu. Que dire quand on rencontre, comme on le fait à chaque instant, des associations de cinq ou six rudes travailleurs qui, connaissant le pays, se mettent à la recherche du pétrole et, moyennant 40,000 ou 50,000 francs, arrivent à forer un puits si productif, qu'en moins de huit jours ils ont trouvé à le vendre plus de six millions, avec une part de moitié dans le profit, et cela pendant un an, un an et demi ou deux ans ? Que dire, d'un autre côté, quand on rencontre des hommes qui, ayant perdu courage ou n'ayant plus d'argent, ou même étant à la fois découragés et ruinés, ont vendu leur part d'intérêt dans un forage de puits pour un cheval et 10 dollars, afin de pouvoir quitter le pays, et qui, avant d'être arrivés chez eux, ont appris que l'entreprise a fini par tourner à bien, et que leur part de 100 dollars s'est vendue 50,000 ? Raisonner, en pareil cas, serait absolument hors de propos. Chacun sait dans ces territoires qu'il a sa fortune dans la main, et il ne lâche pied que quand il a joué sa dernière carte.

On dit pourtant que le paroxysme de la fureur de spéculation

est passé, et qu'une connaissance plus approfondie des régions pétrolifères et des modes d'exploitations à leur appliquer, a régularisé les choses et retiré les entreprises des mains des simples spéculateurs pour les mettre aux mains de compagnies puissantes, qui, agissant sur des bases mieux raisonnées, réalisent des bénéfices moins grands peut-être, mais à coup sûr infiniment plus certains¹. Si cela est vrai sous quelques rapports, les faits viennent prouver à chaque instant qu'en admettant qu'elle ait changé de mains, la spéculation n'en est pas moins extrêmement active. Il suffit de rappeler que tout le territoire de Pithole-City, qui, il n'y a pas un an, eût difficilement trouvé acquéreur au prix de 15 dollars l'acre, y compris les bâtiments des fermes et les clôtures, se vend 80,000 dollars le demi-acre, aujourd'hui que Pithole est devenue la capitale de la Pétrolie. Non, la fièvre de l'huile n'est pas passée et elle n'est pas près de passer, tant qu'il y aura des gens qui feront des fortunes en vendant de bons puits bon marché, et d'autres qui feront des fortunes plus grandes encore en vendant de mauvais puits cher.

¹ Il existe aujourd'hui en Amérique 1,457 compagnies organisées pour l'exploitation du pétrole et disposant ensemble d'un capital de 4 milliards 547,970,000 francs.—*Note du traducteur.*

O. S.

(A continuer.)

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Manuscripts relating to the early history of Canada. Published under the auspices of the Literary and Historical Society of Quebec. 37-19-55 p. in-8 vo. Quebec : Middleton & Dawson ; 1866.

Les trois manuscrits que la Société Historique de Québec vient de mettre au jour, sous la direction de M. J. M. LeMoine, contiennent d'intéressants renseignements et quelquefois de curieux détails sur plusieurs parties importantes de l'histoire canadienne. Tout en respectant, comme ils le méritent, ces grands et beaux monuments qu'ont élevés à la gloire du pays les Garneau, les Ferland, les Faillon, on aime, cependant, à étudier des travaux plus humbles, ces mémoires écrits par les témoins oculaires des événements qu'ils racontent. On y trouve bien des faits et bien des détails que néglige souvent la grande histoire, mais qu'on voit toujours avec plaisir parce qu'ils introduisent le lecteur dans l'intimité des héros des temps passés, parce qu'ils font en quelque sorte revivre devant lui, parler, agir, combattre, discuter, des hommes qu'il aime, qu'il respecte et qu'il vénère. C'est pour cette raison, facilement appréciable, que nous avons lu avec un vif intérêt les trois travaux qui viennent d'être publiés par M. LeMoine.

Le premier est le journal écrit par un jeune officier, le lieutenant Malcolm Fraser, servant dans le 78^e régiment, au siège de Québec, en 1759. Cet écrit a de l'intérêt, parce qu'un Canadien aime toujours à voir ce qui se rattache à l'histoire de son pays ; mais il n'a pas un grand mérite. Ce sont des notes écrites à la hâte, au jour le jour, par un jeune homme qui raconte assez imparfaitement ce qu'il a vu, et encore qui est loin d'avoir vu tout ce qui s'est passé. Il y a des erreurs d'appréciations et de faits

que M. LeMoine corrige habilement dans de savantes notes. L'auteur du journal raconte froidement les incendiations aussi cruels qu'inutiles, commandés par le général anglais, dans les villages et les fermes aux environs de Québec. Son cœur ne trouve lieu de s'émouvoir qu'au barbare massacre de prisonniers français à qui on avait promis la vie. Ce journal, mis à côté de celui de M. Panet, officier dans la milice canadienne au siège de Québec et que publie actuellement le *Journal de l'Instruction Publique*, peut contribuer à jeter de la lumière sur quelques faits douteux de cette grande époque, en se corrigeant ou en se complétant l'un l'autre.

Le second document historique est une lettre du colonel Caldwell, en date du 15 juin 1776, qui raconte l'invasion du Canada faite à cette époque par les Américains. Le principal mérite de cet écrit, comme le remarque le compilateur, est d'avoir pour auteur un témoin oculaire d'une haute position ; malheureusement, il est rempli de préjugés contre les Canadiens-français. La haine contre ceux-ci le porte à s'écarter quelquefois de la vérité historique d'une manière déplorable. Par bonheur pour nous, le savant compilateur est là pour remédier à ce tort, pour rétablir les faits, corriger les incorrections et rendre à chacun le mérite qui lui appartient. Cette lettre contient un récit assez animé du combat à l'arme blanche entre Arnold et sa troupe et les miliciens canadiens, dans la rue du Sault-au-Matlot, à Québec. C'est dans cette lutte que se distingua, entre autres, le colonel Dambourgès, le héros de l'intéressante étude canadienne donnée récemment en feuilleton par le *Journal de Québec*.

Nous arrivons au plus important et au plus intéressant des trois manuscrits publiés par la *Société Historique*. C'est un dialogue des morts, à la façon de ceux de Lucien. Wolfe et Montcalm se rencontrent dans les enfers, ou le pays des âmes, après s'être longtemps cherchés en vain, et conversent ensemble, d'une manière agréable et savante, des faits d'armes, de la tactique et des fautes, tant de l'armée anglaise que de l'armée française, pendant la campagne de 1759.

L'auteur de cet écrit est le chevalier Johnstone, *jacobite* écossais, qui a servi dans les armées françaises. L'original de ce manuscrit est déposé aux archives de guerre, à Paris. M. l'abbé Ferland avait, le premier, remarqué ce document en faisant des recherches en France pour son histoire du Canada ; il le regardait comme très-important, nous assure-t-on, en ce qu'il contient une foule de détails et d'incidents omis dans tous les autres écrits. Il en prit alors des extraits dont quelques uns furent publiés en 1863. Le gouvernement canadien en fit faire une copie en 1855, avec la permission du gouvernement français, et la plaça dans la bibliothèque du parlement. C'est cette copie, communiquée à la *Société Historique de Québec*, qui est maintenant publiée. Ce dialogue a dû être écrit vers 1765, c'est-à-dire cinq ans après que l'auteur eût quitté le Canada. Il s'était réfugié

en France après la défaite de Culloden et avait obtenu du roi une commission dans l'armée. Francisque Michel, dans son ouvrage *Les Ecossais en France*,¹ nous dit qu'en 1748, il fit voile de Rochefort avec les troupes envoyées au Cap Breton, en qualité d'enseigne ; il continua de servir en Amérique jusqu'à son retour en France au mois de décembre 1760, ayant agi pendant la campagne de 1759 comme aide-de-camp du général de Lévis. Lorsque M. de Vaudreuil envoya celui-ci à Montréal avec quelques unes des meilleures troupes françaises, sur le bruit que cette ville allait être attaquée par les Anglais, Johnstone fut attaché à l'état-major du général de Montcalm, à cause de ses connaissances topographiques des environs de Québec et particulièrement de Beauport, où la plus grande partie de l'armée s'était retranchée. En cette qualité, il fut à même de connaître tous les projets du général en chef, tous les événements imprévus qui vinrent contrecarrer ses desseins et ses plans, toutes les misères qu'on lui fit, toutes les difficultés que lui suscitèrent le gouverneur et M. l'intendant Bigot, intéressé à couvrir ses propres forfaits par la ruine du pays. Ces misères et ces difficultés, comme le fait bien voir le chevalier Johnstone, empêchèrent plusieurs fois Montcalm d'exécuter ses desseins, de frapper l'ennemi, de manœuvrer ses troupes comme il l'aurait voulu. Le chevalier Johnstone eut connaissance de toutes ces basses intrigues, de toutes ces menées de la jalousie, et les révélations qu'il fait exonèrent le général en chef de la lourde responsabilité de la défaite des plaines d'Abraham.

Il rend un beau témoignage à la milice canadienne, dont le dévouement et l'indomptable courage sauvèrent d'un massacre certain une grande partie de l'armée française en fuite. Deux cents braves Canadiens attaquèrent toute l'aile gauche de l'armée anglaise, la tinrent en échec pendant quelques minutes et donnèrent ainsi à l'armée française en déroute le temps de se mettre à l'abri des vainqueurs. Ils furent presque tous massacrés ; et leur mort glorieuse quoique inutile, tout en retardant de quelques heures la capitulation de Québec, ne put pas empêcher le Canada de passer sous le joug anglais.

Nous applaudissons de tout notre cœur aux efforts que la *Société Historique de Québec* fait pour favoriser l'étude de l'histoire et faciliter la connaissance exacte des faits peu connus ou controversés. C'est par la publication intelligente des anciens écrits de notre histoire qu'elle contribuera puissamment à jeter toute la lumière possible sur les événements et les récits encore obscurs. Hâtons-nous de mettre au jour tout ce qui peut répandre de la gloire sur nos ancêtres, avant que le temps, qui détruit tout, n'emporte aussi dans l'oubli ces vieux monuments, ces trésors historiques, gages de l'honneur et de la vaillance de nos grands hommes !

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi pour le Diocèse de Montréal, pour les années 1864 et 1865. 13e numéro, 95 p. in-12. E. Senécal, Imp.-Edit.

Ce Rapport de la Propagation de la Foi constate un progrès sensible dans le succès de cette belle œuvre, qui est tout à la fois, en Bas-Canada, religieuse et patriotique, comme le dit le pieux compilateur de cette brochure. En 1864, les recettes se sont montées à \$4717.69, et en 1865, à \$5458.12 ; ce qui donne une augmentation de \$740.43 ; cette différence, qui n'est pas considérable en elle-même, l'est cependant beaucoup si on considère les chiffres des recettes, et si on remarque que cette augmentation a eu lieu malgré l'établissement de nouvelles œuvres pieuses, qui toutes font appel à la charité des catholiques du diocèse de Montréal. " La charité catholique, comme disaient les *Annales de la Propagation de la Foi*, s'est donc non-seulement soutenue, malgré tant de causes qui pouvaient inspirer de l'inquiétude, mais elle a su donner un nouvel essor à son dévouement."

Si maintenant nous parcourons rapidement les pages du Rapport qui est devant nous, nous verrons les résultats produits par ces moyens ; ils sont réellement étonnants, et, suivant l'idée heureuse exprimée dans la préface, ils rappellent le miracle de la multiplication des pains. Ainsi, dans la mission de Huntingdon, on a bâti depuis quelques années, trois églises nouvelles, avec presbytères et dépendances, et une chapelle ; on a payé les dettes d'une église, on a achevé une église commencée, on en a commencé une autre qui sera bientôt terminée, on a construit huit écoles et un couvent. Partout ailleurs il en est de même ; je ne dis rien des fruits spirituels de ces missions, qui par leur abondance sont très-consolants pour le cœur d'un missionnaire.

Du reste, ce Rapport fournit une lecture aussi attrayante que pleine d'édification. La lettre du R. P. Bournigalle, O. M. I., sur une mission dans les chantiers, est très-curieuse, et décrit joliment des scènes de mœurs tout particulières au Canada. Cette brochure pieuse ne peut donc trop circuler ; elle remplira de bonheur tous les membres de l'Association pour la Propagation de la Foi, en leur montrant les effets puissants produits par leurs petites aumônes ; espérons aussi qu'elle encouragera les catholiques qui ne sont pas membres de cette belle œuvre à y prendre part au plus tôt, en leur faisant comprendre les résultats prodigieux qu'obtiendrait le catholicisme si ses enfants montraient pour le bien la même ardeur, le même zèle, la même générosité, que ses ennemis en montrent pour le mal.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Ce n'est pas notre faute à nous si nous avons encore à nous occuper un moment des Féliens. Nous ne demanderions pas mieux que de les voir relégués parmi les choses qui ont fait leur temps ; mais depuis un mois, ils n'ont cessé, à tort ou à raison, d'occuper la première place dans les préoccupations de l'opinion publique et dans les discussions de la presse militante.

Si le monde marchait au gré des chroniqueurs, il se passerait, sur notre planète, bien des choses qui contrarieraient les amis de la routine, c'est vrai ; mais, en revanche, quelles chroniques ne se paierait-on pas ! Ainsi, au lieu de laisser tranquillement rôtir au soleil nos volontaires stationnés sur la frontière, il y a longtemps que nous leur aurions amené, à portée de fusil, quelques milliers de Féliens de la plus provoquante espèce, et que nous les aurions fait chamoier avec eux. Ils se seraient peut-être fait donner quelques horions ; mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'ils auraient, de leur côté, joliment rossé messieurs nos ennemis ; et à peine se serait-on aperçu qu'il y avait de la besogne à faire, que des régiments nouveaux auraient surgi drus comme mouches.

Pour entretenir et réchauffer le zèle militaire, on a eu recours, en attendant l'ennemi, à un moyen moins tapageur et à coup sûr beaucoup plus sage. A Montréal, à Québec et dans la capitale, on a organisé des souscriptions pour venir en aide aux familles des volontaires en activité de service. Les princes de la finance ont fait largement les choses partout, et, sans avoir l'air d'y penser, ils ont peut-être plus contribué, de cette manière, à mettre nos foyers à l'abri de l'invasion, que s'ils avaient exterminé autant d'ennemis qu'ils ont souscrit de piastres. Les Féliens comprennent par là

qu'il leur faudra tout autant compter avec les gens paisibles qu'avec nos soldats ; les volontaires sont dans la jubilation et brûlent de reconnaître dignement les faveurs dont ils sont l'objet.

Tant que nous en sommes restés aux protestations de loyauté et à décréter d'excellentes lois de milice, la presse anglaise nous a traités avec une indifférence qui aurait pu suffire à nous décourager tout-à-fait ; mais, maintenant que l'on s'arme et que l'on souscrit, cette colonie, qu'on avait l'air de traiter naguère beaucoup trop à la Louis XV, on la regarde aujourd'hui comme partie intégrante de l'empire britannique, et malheur à qui voudrait l'envahir.

Pour le moment, c'est le Nouveau-Brunswick qui semble avoir le privilège d'attirer sur lui les foudres menaçantes, mais jusqu'ici inoffensives, des légions féniennes. C'est à Portland que vont s'embarquer, jour par jour, les différents corps d'armée qui doivent prendre part à l'expédition projetée. Le but de cette campagne, telle que commencée, paraît être de choisir pacifiquement un pied de terre sur le territoire britannique ; plus tard, on essaiera de s'y fortifier en s'y réunissant en nombre, et de s'en servir comme de point d'appui, pour, quand il en sera temps, procéder régulièrement à la subjugation de toutes les provinces anglaises.

Le gouvernement de Washington, d'ordinaire si prompt à s'émouvoir quand ses intérêts sont en jeu, paraît être assez indifférent aux mouvements et aux clameurs des Féniens, quoiqu'il ait protesté officiellement de ses bonnes dispositions à l'égard des colonies anglaises et de son désir de rester en paix avec notre métropole. Celle-ci n'est guère satisfaite, et il ne faudrait qu'un malheur pour rompre tout-à-fait la bonne harmonie entre les deux puissances.

* * *

Le Président Johnson a bien autre chose à faire qu'à s'occuper des Féniens. Une lutte désespérée se poursuit au Congrès entre lui et ses anciens partisans, les Républicains radicaux, qui y forment une majorité compacte. D'un côté, ce sont les droits des vaincus que le Président voudrait rétablir, et, de l'autre, ce sont les vainqueurs, encore altéré de vengeance, qui ramènent dans l'enceinte législative les passions des champs de bataille. A deux reprises déjà, la sanction présidentielle a été refusée aux décisions de la majorité républicaine. Enhardi en quelque sorte par les obstacles qui surgissent sous ses pas, le Président Johnson a, le deux de ce mois, proclamé la restauration de l'Union Américaine et rétabli, de sa pleine autorité, la Constitution fédérale dans tous les Etats ci-devant séparés, à l'exception du Texas. Cette proclamation, qui fera époque dans l'histoire

américaine, déclare la rébellion anéantie, rend à tous les habitants de l'Union indistinctement l'exercice de leurs droits civils, supprime la loi du sabre partout où elle avait cours, et rétablit l'*Habeas Corpus*.

Les dernières nouvelles, cependant, indiquent des dispositions plus rassurantes et une attitude plus ferme de la part des autorités américaines vis-à-vis des Féliens. Le général Meade, dont on vante la prudence de modération, vient, dit-on, d'être envoyé par son gouvernement sur la frontière du Maine pour y surveiller les menées féliciennes. Un certain nombre de nos régiments sont à la veille d'être rappelés de la frontière. Plus d'un brave s'en reviendra mécontent de n'avoir pas eu l'occasion de se signaler en faisant le coup de fusil contre les farouches disciples d'O'Mahoney ; on avait rêvé une riche moisson de lauriers, et l'on revient porteur d'un simple rameau d'olivier. Nous comprenons ce légitime, ce noble désappointement, nous y applaudissons même ; mais de grâce, noyons-le bien vite dans les félicités sans mélange de la paix, si tant est que la paix nous revienne pour tout de bon.

* * *

Un événement d'une grande importance pour l'Amérique est le rappel des troupes françaises du Mexique. Voici comment le *Moniteur* du 6 avril annonce que devra s'accomplir la promesse de l'Empereur :

“ Par suite des communications échangées entre le maréchal Bazaine et l'empereur Maximilien, l'Empereur a décidé que les troupes françaises évacueront le Mexique en trois détachements. Le premier partira en novembre 1866, le second en mars 1867, et le troisième en novembre 1867. Des négociations ont été engagées entre la France et le Mexique pour substituer aux stipulations financières du traité de Miramar des conditions nouvelles, ayant pour objet d'assurer des garanties à la créance de la France et aux intérêts des Français engagés dans les emprunts mexicains.”

* * *

La politique locale, envisagée au point de vue de la chronique, est, pour le moment, assez dépourvue d'intérêt. Le vent est à la discussion, ce qui n'est point du tout son fait. Notre Parlement est de nouveau prorogé, pour la forme, jusqu'au deux de juin. La nouvelle capitale se demande, avec inquiétude, ce qui peut empêcher nos législateurs d'aller prendre possession de leur nouveau palais, et si les calomnies que l'on a débitées sur son compte ne seraient pas pour quelque chose dans le retard apporté à la convocation des Chambres.

L'intérêt continue à se concentrer sur la péninsule acadienne, où se discute encore le projet de confédération. Au Nouveau-Brunswick, le ministère Smith, qui avait paru adopter en entier le plan de constitution suggéré par la conférence de Québec, s'est mis à en rejeter les détails les uns après les autres, et a finalement rompu avec le Lieutenant-Gouverneur Gordon, qui l'a amené à offrir sa résignation. Une nouvelle administration, dans laquelle entrent MM. Mitchell, Tilly et Fisher, qui ont fait partie de la Conférence de Québec, vient d'être formée, et les chambres ajournées pour donner aux nouveaux ministres le temps de se faire réélire.

Dans la Nouvelle-Ecosse, les deux chambres, après avoir admis l'opportunité de l'union fédérative projetée, ont adopté, l'une après l'autre, à une forte majorité, des résolutions tendant à nommer des délégués à une nouvelle conférence de toutes les colonies, qui aurait lieu à Londres. A cette conférence, telle que la désire la Nouvelle-Ecosse, dans le but, disent les résolutions, d'assurer une protection efficace aux droits et aux intérêts de cette province dans l'union projetée, tous les points contestés seraient discutés de nouveau et tranchés par l'arbitrage suprême du gouvernement impérial, dans le cas où les colonies ne réussiraient pas à s'entendre entre elles.

L'honorable Joseph Howe, homme politique fort en renom, retiré depuis quelques années de la vie publique, a publié à ce propos un manifeste adressé à ses concitoyens de la Nouvelle-Ecosse, dans lequel il blâme les Chambres de songer à s'affaiblir en établissant la confédération au moment où, prétend-il, la guerre est à la veille d'éclater avec les Feniens, et leur reproche amèrement de s'être dépouillées, au profit d'une commission de délégués irresponsables, du droit de choisir la constitution qui convient le mieux à son pays. Cet écrit, qui emprunte à la réputation de M. Howe une certaine importance, n'a pas tardé à se faire jour ici et à servir de texte aux discussions de la presse militante. La polémique devient orageuse, et bien fol serait celui qui, sans nécessité, essaierait de tirer à l'écart, dans une revue quelques-uns des combattants, pour leur dire tout bas sa façon de pensée ; on se tournerait contre lui des deux côtés pour le châtier de son audace ; aussi nous éloignons-nous bien vite de ce terrain brûlant.

* * *

Décidément ce bas monde n'est point fait pour les gens qui fuient les émotions violentes et les préoccupations désagréables ; et ceux qui y bâtissent leur paradis sont sujets à bien des mécomptes, même de leur vivant. Nous ne sommes pas encore délivrés des libérateurs de l'Irlande, qu'il nous faut faire nos préparatifs pour recevoir un autre ennemi mille fois plus redoutable et mille fois plus redouté, le choléra asiatique. Notre gouverne-

ment a décrété la mise à exécution des lois tendant à prévenir les épidémies, établi la quarantaine et nommé un Bureau de santé ayant juridiction par toute la province. Montréal s'est assuré les services de deux médecins éminents comme officiers de santé ; les villages, grands et petits, ostracisent les abattoirs. Il nous vient une idée. Après tout, pourquoi ne pas l'imprimer toute vive ? Toutes ces précautions indiquent-elles bien que le choléra doit nécessairement venir nous visiter cette année ? Assurément non : quand il a décidé de s'abattre quelque part, il n'attend pas généralement que les gens soient comme cela armés jusqu'aux dents pour le recevoir.

Toujours est-il que le sombre visiteur n'a pas encore mis le pied ou plutôt la faux sur notre continent. Deux vaisseaux anglais chargés d'émigrants allemands ont failli, dit-on, le déposer à Halifax et à New-York ; mais les autorités municipales, prévenues à temps, ont envoyé au-devant d'eux et leur ont fait la politesse de les retenir en quarantaine. Outre qu'il ne nous est pas prouvé que ce fût réellement le choléra, il n'y a pas, comme l'on voit, raison de s'alarmer de ce côté. Eh ! mon Dieu ! cela viendra toujours assez vite. Pourquoi aller au-devant ?

Que de gens il faut fuir pour ne pas s'effrayer inutilement. Défiiez-vous de ce grand monsieur qui vous aborde avec des mouvements de tête affirmatifs, et en disant d'un ton doctoral que la neige a fondu bien vite cette année ; laissez-le dire. Celui-ci vous regarde d'un air sinistre et vous demande si vous ne trouvez pas qu'il fait un peu bien chaud pour la saison ; cet autre voudrait savoir si, en 1832, le temps ne s'était pas un peu comporté comme cette année. Réponse, non. Dites toujours que non ; ces gens-là n'ont pas peur du choléra, et alors ils veulent vous effrayer. S'ils en avaient peur, à quoi bon leur dire que oui ? Ça les effraierait davantage et vous aussi.

Une bonne mesure préventive à laquelle on n'a peut-être pas encore pensé, serait de retrancher net de la conversation toutes ces études comparées, tous ces rapprochements accrédités par la peur et propagés par les badauds ; de suspendre pour quelque temps du moins ces journaux à sensation, qui, de peur d'être en retard pour annoncer une mauvaise nouvelle, dévancent le télégraphe, l'inscrivent en toute hâte à la craie sur un tableau noir, à la porte de leur établissement, et l'impriment les premiers en caractères fatidiques. Cela peut servir à faire vendre jusqu'à dix éditions du même journal, mais aussi cela peut tenir lieu de choléra à bien des gens.

S. LESAGE.